

Legado clássico no Renascimento e sua recepção:

contributos para a renovação
do espaço cultural europeu

Nair de Nazaré Castro Soares,
Cláudia Teixeira (Coords.)

IMPRESA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA UNIVERSITY PRESS

ANNABLUME

AVEC LIPSE DANS LA TOURMENTE :
LOUIS DU GARDIN TRADUCTEUR DE LA *DIVA VIRGO HALLENSIS*
(With Lipsius in the storm: Louis du Gardin translator of *Diva Virgo*
***Hallensis*)**

KEES MEERHOFF (kees.meerhoff@uva.nl)
University of Amsterdam

Poètes Scarpéans, beaux esprits dont la gloire
Heureuse volera un jour par l'univers...

Jacques Loys, *Œuvres Poétiques* (Douai, 1612)
« Sonnet aux poètes du Puy Douaisien »

RÉSUMÉ – Les actions et les écrits de Louis du Gardin (1572-1633), médecin ordinaire de la ville de Douai et professeur de médecine à l'université catholique de la ville fondée en 1560 par le roi d'Espagne, Philippe II, sont examinés dans le contexte de ce qui est appelé de nos jours le processus de « confessionnalisation ». Comme Saint-Omer, Lille, Valenciennes, Arras et Cambrai, la ville de Douai, située actuellement dans le nord de la France, faisait partie des Pays-Bas méridionaux soumis à la dynastie des Habsbourg. L'archiduchesse Isabelle, fille de Philippe II, et son époux Albert, ci-devant cardinal, gouvernaient les Pays-Bas dans un esprit fidèle aux décrets du Concile de Trente. La première publication officielle de Du Gardin est examinée dans la perspective de la politique religieuse des archiducs, à qui cette publication modeste est dédiée. C'est la traduction du premier des écrits de Juste Lipse en éloge de la Vierge. Lipse, l'un des humanistes les plus réputés de son époque, avait causé un scandale dans le monde protestant en quittant l'Université de Leyde, fondée par Guillaume le Taciturne, chef de la révolte des Pays-Bas septentrionaux contre la domination espagnole, et en acceptant une chaire à l'Université de Louvain dans le sud du pays, où il entra en rapport avec des érudits jésuites de premier plan et se faisait le porte-parole de la politique archiducal. En traduisant la plaquette de Lipse à la louange de Notre-Dame de Hal, Du Gardin exprima son adhésion à cette même politique. Il était fier d'avoir été l'étudiant de Jean Viringus, professeur dévot de médecine à l'Université de Louvain, qui dans sa vie ultérieure entra dans les ordres et devint chanoine de la Notre-Dame d'Arras ; en tant que tel, il servait les archiducs à la cour comme prêtre. Comme le montrent tous ses écrits postérieurs, Du Gardin s'était fait, à l'instar de son professeur, le promoteur inconditionnel des idéaux de la Contre-Réforme. Son engagement dans la vie culturelle de la ville de Douai, où il passait le reste de ses jours, est d'un intérêt particulier. En tant que professeur à l'Université, il était un membre considérable de la petite société urbaine dans laquelle il évoluait. De plus d'une manière, il a exprimé son adhésion à l'orthodoxie catholique. Comme médecin, il publia ses réflexions sur le moment exact de l'entrée de l'âme dans le corps d'un nouveau-né. Comme poète de la confrérie urbaine, il contribuait à l'organisation d'un concours annuel de poésie

religieuse. Ainsi, dans tous ses faits et gestes il a exprimé les convictions auxquelles il avait déjà adhéré en français courant le solennel éloge lipsien de la *Diva Virgo Hallensis*.

MOTS-CLÉS – Juste Lipse (1547-1606), Louis du Gardin (1572-1633), Contre-Réforme, Pays-Bas espagnols, politique religieuse, culture urbaine, Université de Douai, foi et médecine, traduction en français, poésie et poétique françaises.

Abstract – The acts and writings of Louis du Gardin (1572-1633), town physician of Douay and professor of medicine at its Catholic University founded in 1560 by King Philip II of Spain, are considered in the context of what is called nowadays the process of “confessionalisation”. Like Saint-Omer, Lille, Valenciennes, Arras and Cambrai, the city of Douay, now in the North of France, belonged to the Southern Netherlands under Habsburg rule. The archduchess Isabel, daughter of Philip II, and her spouse Albert, once a cardinal, governed the Netherlands in a spirit true to the decrees of the Council of Trent. The first official publication of Du Gardin is considered in the perspective of the religious politics of Isabel and Albert. This modest publication, dedicated to both, is a translation of the first of Justus Lipsius’ writings in praise of the Virgin Mary. Lipsius, one of the leading humanists of his time, had caused a scandal in the protestant world by leaving the University of Leyden in Holland, founded by William the Silent, leader of the Dutch Revolt against Spanish rule, and by accepting a chair at the University of Louvain in the Southern Netherlands, where he entered in close contact with major Jesuit scholars and became a mouthpiece of archducal politics. By translating Lipsius’ booklet in praise of the Virgin of Hal, Du Gardin expressed his allegiance to these politics. He was proud to be a former student of J. Viringus, a pious professor of medicine at the University of Louvain, who in later life took religious orders and became a canon of the Notre-Dame cathedral of Arras; in this capacity, he served as a priest at the archducal court. As all his later writings show, Du Gardin became, like his teacher, an ardent promotor of Counter-Reformation ideals. Of special interest is his engagement in the cultural life of the city of Douay, where he spent the rest of his life. As a university professor, he was a prominent member of the small urban society he chose to live in. In many ways he voiced his adherence to Roman Catholic orthodoxy. As a physician, he published his ideas about the exact moment the soul entered the body of a newly born child. As a poet in the city’s leading artistic society, he helped organising a yearly contest of religious poetry. Thus, in all his words and deeds he expressed those convictions he already so strongly adhered to in his rendering in everyday French of Lipsius’ lofty praise of the *Diva Virgo Hallensis*.

KEYWORDS – Justus Lipsius (1547-1606), Louis du Gardin (1572-1633), Counter-Reformation, Spanish Netherlands, religious politics, urban culture, University of Douay, faith and medicine, translation in French, French poetry and poetics.

1. « CONFESSIONNALISATION » : JUSTE LIPSE GIROUETTE ?

Comme tant d'autres humanistes de la Renaissance, Juste Lipse a connu une existence mouvementée, voire tourmentée. Né pour l'étude et animé par un amour inconditionnel de l'Antiquité classique, il a passé sa vie à franchir des frontières géographiques et religieuses. Il avait la malchance de poursuivre sa carrière intellectuelle à une époque que de nos jours on appelle celle de la « confessionnalisation » ; le rêve érasmien d'une réconciliation religieuse s'étant évaporé face aux réalités du moment – Lipse obtient sa première position académique au lendemain d'une Saint-Barthélemy tristement célèbre – son heure est celle du durcissement à la fois politique et confessionnel. Les zones géographiques dans lesquelles il évolue sont des unités politiques fragiles, souvent doublement menacées par le conflit intestine et l'invasion du territoire. Celles-ci font face, tant bien que mal, en soumettant leur population à un contrôle social dans lequel l'école et l'église avaient à jouer un rôle de tout premier ordre.¹

Or Lipse, né aux Pays-Bas méridionaux, ayant parfait sa formation chez les jésuites de Cologne, sera amené très vite à escamoter ses appartenances religieuses – on sait qu'à la ville rhénane, il avait poussé son zèle jusqu'au noviciat – lorsque tout jeune, il aura à déployer ses capacités exceptionnelles au sein d'une université luthérienne, celle d'Iéna.² Passant ensuite de la ville saxonne à Leyde, où une université venait d'être fondée par un prince en révolte contre son seigneur légitime, Lipse deviendra l'un des fleurons d'une institution qui, à l'instar de l'Université de Heidelberg, avait réservé une place à part à la formation de ministres d'obéissance calviniste. Les chroniqueurs du XVIII^e siècle rapporteront la rencontre, à Leyde, du professeur Lipse avec l'un de ses anciens collègues de l'Université de Iéna ; Pierre Bayle sera le seul à dénoncer l'intolérance du dernier, révolté de voir que Lipse était passé sans remords du luthéranisme à « l'hérésie » calviniste.³

¹ La théorie de la « confessionnalisation » (Heinz Schilling, e. a.) voit dans la concurrence des confessions (catholique, luthérienne, réformée) une cause accélératrice dans la formation des États modernes. Étroitement associés aux pouvoirs civils, des appareils ecclésiastiques nouveaux sont mis en place qui font émerger, selon des modalités similaires d'une confession à l'autre, des types inédits de contrôle social. Cf. CNRS/Thema « États des dieux », n° 6, 1^{er} trimestre 2005.

² *Iusti Lipsi Epistolae*, Bruxelles 1976 – (magnifique éd. critique ; désormais : ILE) I, 73 02 26, ll. 43-44 : *Ego Coloniae apud Iesuitas homines natos ad publicam perniciem adolescentulus vixi.*

³ P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 1740, art. « Lipse (Juste) » ; A. Teissier, *Éloges*, t. IV, Leyde 1715, s. n. Les deux auteurs se fondent sur Th. Crenius [=Crusius], *Animadversiones philologicae et historicae*, Leyde, 1697-1705, 7^e partie, p. 54-55 (cité en latin par Bayle et traduit en français par Teissier). Le confrère en question était Conrad Schlüsselburg (1543-1619), théologien qui considérait la lutte contre le calvinisme comme l'œuvre de sa vie. L'Université d'Iéna lui a accordé un doctorat pour sa loyauté à la cause luthérienne. Voir la notice sur cet auteur dans BBKL IX (1995), 314-316.

Ce petit drame eut lieu avant une nouvelle défection de l'auteur du célèbre traité *De constantia*, qui par ce titre malencontreux *a posteriori* deviendra une proie facile pour ses détracteurs de plus en plus nombreux. Prétextant un problème de santé, Lipse se rend à Spa afin d'y prendre les eaux. Une fois de retour aux Pays-Bas espagnols, il rentre en contact avec les jésuites, exprime hautement sa volonté de se laver de tout soupçon d'hérésie, qu'elle soit luthérienne ou calviniste. Ceux-ci l'accueillent à bras ouverts et l'aident à obtenir une position à l'Université de Louvain.⁴

À partir de 1595, quelques années avant l'acte de cession (mai 1598) par lequel Philippe II fit donation des dix-sept provinces des Pays-Bas à l'infante Isabelle et à l'archiduc Albert que celle-ci épousait, Lipse cumulait ses tâches de professeur avec celle d'historiographe du roi. Encouragé en cela par les jésuites, il se laissera embrigader par les archiducs afin de contribuer à leur œuvre de restauration religieuse ; ayant rejoint une confrérie mariale fondée par des membres de la Société, Lipse multiplie les actes publics de dévotion catholique et rédige, coup sur coup, trois traités dans lesquels il cautionne de son autorité le récit des miracles opérés par la Vierge à Hal, à Montaigu et à Louvain ; il y décrit les sanctuaires érigés en l'honneur de la Mère de Dieu et richement ornés par des personnes de sang noble, voire royal, souvent des ancêtres des archiducs. Afin de stimuler la dévotion populaire, ceux-ci se rendaient très souvent à ces hauts lieux du culte marial, transformant de la sorte leur indubitable piété personnelle en ciment politique et en instrument de redressement moral.

⁴ Nous omettons ici les détails de l'itinéraire de Lipse. Pour les diverses étapes de son voyage de Leyde à Louvain, voir la mise au point de J. De Landtsheer 1996. Lors de son séjour à Liège, Lipse prononce déjà une *Oratio in laudem Beatæ Virginis* « pour faire plaisir à ses amis jésuites » (De Landtsheer, *ibid.*, p. 355). Pour des raisons qu'on devine, il ne la publiera jamais.

Figure 1 - Frontispice du traité marial de Juste Lipse.



Cependant, les détracteurs de l'enfant prodige n'avaient pas attendu la parution des traités mentionnés (dont seuls les deux premiers mentionnés furent publiés du vivant de Lipse, celui consacré à la Vierge de Louvain étant resté manuscrit)⁵ pour passer à l'attaque : le passage de Leyde à Louvain avait largement suffi pour faire éclater l'indignation dans certains cercles protestants. La soif de vengeance ne fut d'ailleurs pas générale ; au sein des universités « hérétiques » les plus réputées, le prestige de Lipse était tel que l'admiration l'emportait le plus souvent sur l'esprit de parti. À Leyde, Dominique Baudier (Baudius, 1561-1613), tout choqué qu'il fût par le comportement de Lipse, tentait d'apaiser les têtes chaudes (*fervida ingenia*) autour de lui ; à Heidelberg, Jean-Philippe Pareus (1576-1648), fils de l'éminent théologien calviniste David Pareus, ami et disciple du fougueux Barthélemy Keckermann, publiera une analyse logique du discours

⁵ Voir De Landtsheer 1997.

De calumnia au moment où la lutte entre partisans catholiques et détracteurs protestants avait atteint un nouveau paroxysme. Dans l'introduction qui la précède, l'auteur exprime sans réticence son émerveillement devant les *magni illius viri monumenta* pour passer ensuite avec sérénité à l'analyse d'un texte qui fut aussi une réponse implicite aux nombreuses « calomnies » que l'auteur avait dû essayer – de la part des protestants en particulier.⁶ Ultérieurement, Melchior Adam (~1575-1622) ne se gêna pas de démarquer à la fois la célèbre lettre « autobiographique » de Lipse et la biographie « hagiographique » d'Aubert Le Mire pour composer sa notice sur Lipse ; elle ne fait preuve d'aucune hostilité à l'égard de ce dernier.⁷

Il n'en reste pas moins que Heidelberg fut, avec Zurich, l'un des foyers les plus intenses de l'agitation anti-lipsienne. On a pu parler récemment, et à juste titre, d'une action concertée émanant d'un groupe de personnes aux fins de ruiner la réputation du grand homme.⁸ La volonté « politique » de compromettre Lipse se manifeste notamment dans l'édition de textes prononcés – et quelquefois publiés – à l'époque saxonne. Il convient de citer tout d'abord le discours *De duplici concordia*, relancé au tournant du siècle, à Zurich selon toute probabilité. Avec virulence, Lipse s'y était tourné contre les manigances du roi d'Espagne et avait fulminé contre la « boucherie » parisienne lors de la Saint-Barthélemy, tout en exaltant les héros de la Réforme allemande, depuis Luther et Melanchthon jusqu'au duc Jean-Guillaume de Saxe qui en défendait les intérêts de façon si exemplaire.⁹ Elle trouve son prolongement dans la publication, sans nom d'auteur, d'un dialogue violent contre la *Diva Virgo Hallensis*, lancée dès 1605 (peu après la parution du premier traité marital de Lipse) par quelques érudits proches de la cour palatine à Heidelberg. Généralement attribué au savant juriste Pierre Denais (et cela dès les premières décennies du XVII^e siècle)¹⁰, le texte dénonce

⁶ Sur D. Badius, voir Bayle, art. cité, remarque E; J.-Ph. Pareus [Wängler], *Analysis logica orationis cl[arissimi] viri J. Lipsi de calumnia perpetuis tabulis adornata*, Heidelberg/Francfort 1609 (VD17 1:013974Y). Sur le discours relevé, voir l'analyse de Van Houdt et Papy 1999. En bon calviniste, Keckermann avait condamné les traités marials de Lipse (voir Teissier, *l. c.*).

⁷ Pour composer ses *Vitae*, M. Adam, recteur du *Pädagogium* à Heidelberg, a pu bénéficier de l'aide de J. Gruter, bibliothécaire de la célèbre *Bibliotheca Palatina* ; elles sont consultables sous forme numérisée : <http://www.unimannheim.de/mateo/camenaref/adam.html>. Celles consacrées aux « philosophes » ouvrent la série (Heidelberg, 1615). La biographie de Lipse se trouve aux p. 465-481 de l'éd. *princeps*. Au terme de sa notice, Adam relève d'ailleurs ses sources : outre Miraeus, la lettre « autobiographique » de Lipse à Woverius, publiée récemment comme ILE XIII, 00 10 01. Sur ces textes, voir Enenkel 1997 et 1999. M. Adam signale par une manchette (*ibid.*, 473) l'attaque qu'avait subie la *Diva Virgo Hallensis* : *Contra illam divam extat Idolum Hallense*.

⁸ Mulsow 2001, corrigeant Mulsow 1996, 72-73.

⁹ Ed. Halm 1882, notamment 30 sqq. Un échantillon. À propos du massacre de la Saint-Barthélemy (fin août 1572), Lipse remarque que « cette conspiration et crime hideux furent perpétrés à l'instigation des Papistes ».

¹⁰ Voir la notice de M. Adam sur P. Denais (1560-1610), dans ses *Vitae Germanorum*

dans un latin recherché la dévotion mariale comme une superstition et une impiété affreuses tout en dépeignant Lipse comme la victime des machinations d'une perfide Société de Jésus.

Après la mort de Lipse survenue en 1606, la démolition de sa réputation se poursuivra allégrement. Elle prend forme avec la publication, à Francfort et à Darmstadt, de huit discours, « prononcés notamment à Iéna » ; elle trouvera son couronnement provisoire en 1614, lorsque Thomas Sagittarius (Schütze, 1577-1621) fait paraître à Francfort un dossier accablant concernant toute la période saxonne de Lipse, avec des extraits des archives de l'Université de Iéna, des lettres de Lipse au duc Jean-Guillaume et au théologien Tilemann Heshus (1527-1588), bien connu pour son luthéranisme intransigeant ; dossier suivi d'une réfutation, point par point, de la longue lettre de Lipse aux sénateurs de Francfort pour empêcher la publication du discours *De duplici concordia*, dont celui-ci avait formellement renié la paternité.¹¹ Sagittarius republie ce discours, avec les huit autres « prononcés notamment à Iéna », où le jeune professeur ambitieux avait appliqué avec un peu trop de zèle le principe rhétorique de l'*aptum* (on sait que Lipse avait fait à l'Université de Iéna un cours sur l'art oratoire).¹² La page de titre de l'ouvrage résume, dans une formule frappante, l'implacable réquisitoire qui va suivre : *Lipse Protée*, « extirpé de sa caverne sous-marine et exposé en pleine lumière » par l'auteur. Lipse serait un « polype » qui prend la couleur du rocher auquel il s'agrippe ; sa légèreté, sa fausseté et son inconstance sont démontrées d'une manière que l'auteur veut aussi irréfutable que définitive.¹³

iureconsultorum et politicorum, Heidelberg 1620, 444-447 (447). Cf. supra n. 7. Il n'est pas indifférent de savoir (cf. M. Adam, l. c.) que P. Denais fut conseiller de l'Électeur Palatin et « assesseur » à la Chambre Impériale de Spire : il appartient à cette classe de hauts fonctionnaires qui a appuyé le processus de « professionnalisation ». Voir l'étude fondamentale de Walter 2004, 304-306 *et passim*.

¹¹ ILE XIII, 00 09 29.

¹² Cf. J. Lipse, *Oratoria institutio. Opus e dictantis ore exceptum ac nunc primum e bibliotheca in publicam lucem emissum. Accesserunt... artificia, ad congruam dispositionis rhetoricae compagem, scitu imprimis necessaria* (Cobourg : Jean Forckel pour Frédéric Gruner, 1630). BBr III : L 346 ; VD17 23:284355S.

¹³ BBr III, 1030-1037 : L 410-423 ; BBr V, 5-6 : S 268. VD 17 23:277808U ; 1:01974Y. Cf. Érasme, Adage 93 = I.i.93, *Polypi mentem obtine*, éd. ASD II-1, 198-202.

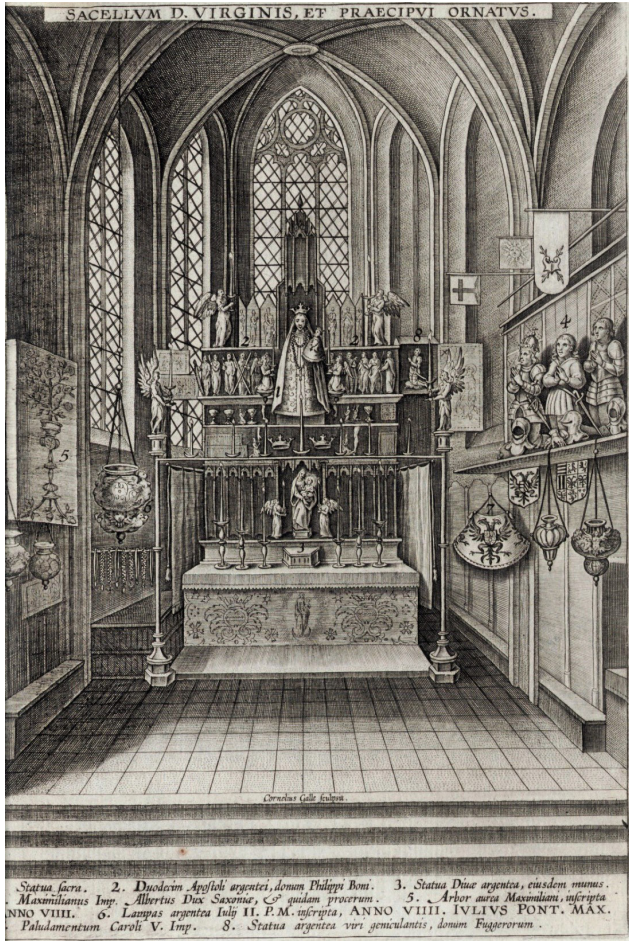


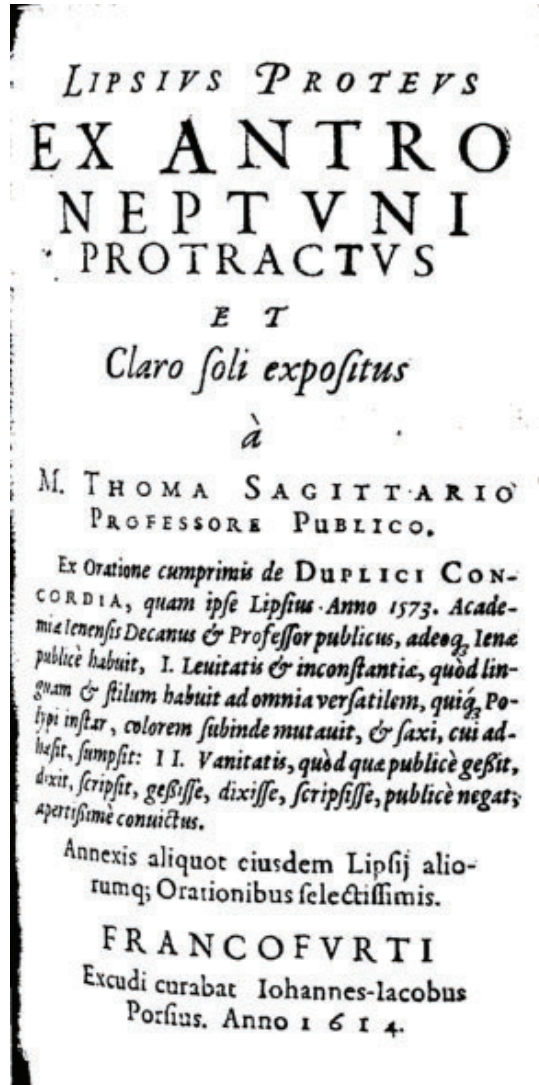
Figure 2 - Gravure par C. Galle l'Ancien représentant la Chapelle Notre-Dame de Hal.

L'image de Juste l'injuste, de l'inconstant prêchant la constance aux autres, se graverait ainsi profondément dans les esprits du monde protestant. Nous avons vu qu'au XVIII^e siècle encore, des auteurs comme Teissier et Bayle se penchent sur le dilemme de la sincérité religieuse du grand humaniste. Les poètes de la même époque et du même bord, abandonnant toute volonté d'examen serein des faits, reproduiront inlassablement le stéréotype de « Lipse girouette ». ¹⁴ Ainsi, aux Pays-Bas, Lambert Bidloo (1638-1724) dans son *Panpoëticon Batavum*, ou encore A. H. Westerhoff, l'auteur des vers qui accompagnent la gravure sur cuivre (1733) d'un portrait peu connu de Lipse avec son chien Saphyrus dont voici la traduction : ¹⁵

¹⁴ Dès 1659, Adrien Beier note dans le *Syllabus rectorum et professorum* de l'Université de Iéna : *Justus facundo celebratur Lipsius ore / Atque stylo. Fertur religione triceps / Ienae Lutheri, Lugduni credite Calvi / Lovani simulat dogmata cuncta Papae*. Cité par Vielberg 1997, 57.

¹⁵ Le portrait s'inspire de celui de Galle inséré en tête de la célèbre édition de Sénèque

Figure 3 - Page de titre du *Lipsius Proteus* publié en 1614 par Thomas Schütze (d'après le catalogue VD 17).



*Si la Science avait toujours été richement ornée de Piété,
On aurait vu en Lipse un miracle du Monde.
Élevé en la Papauté,¹⁶ il y fut adonné.
En Saxe, il appela l'esprit de Luther doué
Pour la Réforme ; mais à Leyde, il loua Calvin*

(1605) procurée par Lipse (BBr V : S 249). Texte et référence en annexe (I). On peut consulter le poème de Bidloo en visitant le site de la DBNL (bibliothèque numérique de la littérature néerlandaise) : dbnl.org/.

¹⁶ Notamment par les jésuites de Cologne.

*Comme véritable envoyé de Dieu ;
Dans les deux cas, il n'en pensait pas un mot.
Retourné dernièrement à Louvain à son vomissement¹⁷
Avec son chien bien-aimé,¹⁸ il y vénère¹⁹ la Babylone²⁰ Romaine.*

Confessionnalisation oblige : de l'autre côté de la cloison religieuse, Lipse lui-même et ses partisans feront tout pour sauver l'image de marque, soigneusement créée et entretenue par l'auteur, du grand humaniste stoïcien, modèle d'érudition, de dévotion, de modestie et de constance. La *Fama Postuma*, d'abord publiée séparément, ensuite augmentée, et intégrée à la savante construction « publicitaire » des *Œuvres Complètes*, viendra confirmer avec éclat l'image d'un Lipse pieux, inébranlablement attaché à la cause catholique, et dont les « excursions » en terre protestante, bien loin de l'exposer comme girouette, démontrent au contraire son adresse face à l'hérésie et sa constance dans l'adversité. Daignant répondre en personne au « bouffon » (*sannio*) qui, sous couleur d'offrir une traduction néerlandaise de la *Diva Hallensis*, avait en réalité présenté un travestissement satirique du texte latin, Lipse remarquera à propos de ses séjours prolongés à Iéna et à Leyde : *in sede vestra, non in sensu fui* (« J'ai séjourné chez vous sans partager vos idées »). Ses thuriféraires lui emboîtent le pas : *Vobiscum, numquam vester* (« Chez vous, jamais vôtre »), rétorque Philippe Numan, greffier à Bruxelles, au *Lipsiomastix* hérétique qu'il prétend confondre par le poème qu'il contribue à la *Fama Postuma* tout en lui assénant une leçon de dévotion tridentine : en vénérant les images des saints et de la Mère de Dieu, « nous » n'adressons pas nos prières à des choses matérielles ; bien entendu, à travers la statue, nous nous adressons au ciel ! Message identique d'André van Hoye (Andreas Hojus), originaire de Bruges, professeur de grec

¹⁷ Expression courante pour : « Retourner au sein de l'Église catholique en abjurant le protestantisme ». On la trouve dès le xvi^e siècle dans les chroniques et martyrologes protestants. Voir p. ex. Pierre de La Place, *Commentaires de l'Etat de la Religion*, [s. l.], 1565, année 1557 : « ...[P.] Castellanus s'étant enrichi par l'Évangile, et ayant rejeté la pure doctrine, pour retourner à son vomissement... ». Passage repris par John Foxe, *Book of Martyrs*, éd. 1570. L'expression est empruntée à II Pierre 2, 21-22, citant Prov. 26, 11 : « Car il aurait mieux valu pour [ces faux enseignants] ne pas avoir connu avec exactitude le chemin de la justice que, l'ayant connu avec exactitude, de se détourner du saint commandement qui leur avait été transmis. Il leur est arrivé ce que dit le proverbe véridique : 'Le chien est retourné à son propre vomissement, et la truie qui avait été lavée [est retournée] se vautrer dans le bourbier' ».

¹⁸ L'amour bien connu de Lipse pour ses chiens est relevé ici pour renforcer l'expression injurieuse commentée dans la note précédente.

¹⁹ En s'associant avec les jésuites et en publiant des textes jugés impies et superstitieux par les protestants.

²⁰ Babylone la Grande, mère des prostituées, selon l'Apocalypse 17-19. Cf. les célèbres pamphlets de M. Luther, *De la Papauté de Rome, De la captivité babylonienne de l'Église* (1520) [Éd. de Weimar, tome 6, 285-324 ; 497-573]. Dans sa *Dissertatio* de 1605, P. Denais renvoie à plusieurs reprises à ces passages célèbres de l'Apocalypse : est-ce là une des sources du poète ?

à l'Université catholique de Douai, qui dans un poème *Pro manibus I. Lipsi, adversus calumniatorem haereticum* donne la parole à son héros défunt ; ce Lipse ressuscité rejette loin de lui l'affreuse « calomnie » des hérétiques, selon laquelle il aurait été dans leur camp à Iéna ou à Leyde :

*Ritibus à priscis, nec mente nec ore, recessi.
Pagina nec ritus arguat ulla novos!*

(« Je ne me suis jamais éloigné, ni par la pensée ni par la parole, des antiques coutumes religieuses. À Dieu ne plaise qu'aucun de mes écrits prêche des coutumes nouvelles »). En clair : Je suis toujours resté pareil à moi-même, orthodoxe par conviction intime ; tous les discours hétérodoxes qu'on a pu publier sous mon nom en Allemagne ou en Suisse sont des faux, forgés par « les hérétiques » cherchant à me nuire. Ultérieurement dans le même texte, « Lipse » s'insurgera contre l'abominable sacrilège qui a osé travestir la Sainte Vierge en « Idole ». ²¹

Décidément, le groupe de personnes qui, depuis le tournant du siècle, avaient lancé leur campagne anti-lipsienne en publiant des discours compromettants ou en rédigeant divers pamphlets satiriques avaient touché quelques nerfs fort sensibles. Deux écrits en particulier semblent avoir consterné Lipse et son entourage. Le premier, c'est la traduction trafiquée publiée à Delft par le « bouffon » qui s'appelait en réalité Albert van Oosterwijck. Nous avons constaté que Lipse lui-même avait pris la plume pour lui répondre dans une *Reiectiuncula sannionis cuiusdam batavi* publiée en annexe à son second traité marial, celui consacré à Notre-Dame de Montaigu. Il laissera à des fidèles, notamment à ce Philippe Numan que nous venons de rencontrer, la tâche d'une réfutation en règle. Celui-ci s'en acquitta dans la préface à sa traduction néerlandaise du premier traité (sur Notre-Dame de Hal). L'autre texte était le dialogue rédigé par Pierre Denais, et intitulé précisément *Dissertatio de Idolo Hallensi*, lancé en 1605 sans indication du lieu d'impression ni du nom de l'imprimeur, mais publié selon toute vraisemblance à Heidelberg chez Gotthard Vögelin. ²² C'est donc bien autour de la *Diva Hallensis* que se

²¹ J. Lipse, *Reiectiuncula* (BBr III : L 391), [E8]^{vo} ; *Fama Postuma*, Anvers 1607 [BBr III : L 548], 88-92 (89) ; Ph. Numan, *In Haereticum Lipsiomastigem* ; *ibid.*, 101-104 (102, 103) ; A. Hojus, *Pro manibus I. Lipsi, adversus calumniatorem haereticum*. On aura remarqué que Van Hoyer fait allusion à la devise de Lipse, *Moribus antiquis*, qu'il interprète dans un sens religieux.

²² Voir BBr II : D 179-182 (Denais) ; attribution à Vögelin d'après le catalogue de la BU Heidelberg et VD 17. Voir infra n. 73. BBr III : L 322 (A. van Oosterwijck). Aubert Lemire confirme l'intérêt particulier de ces deux textes dans le long passage de sa biographie où il défend les écrits de dévotion de Lipse et se tourne contre les *novatores* : *Primos inter, sannio quidam Batavus plebeiâ suâ linguâ sordes impurissimas evomuit... Exinde maledicta acerbiora nescio quis terrae filius, Idoli Hallensis (ô Lucianeam blasphemiam igne Tartareo expiandam!) titulo ementito, sparsit in vulgus* (*Vita I. Lipsi*, Anvers, 1609 [BBr IV : M 215], 37-38).

crystallise à la fois l'attaque et la défense ; chose bien naturelle, dans la mesure où c'est le texte qui, en ouvrant la série des traités de dévotion, avait déclenché le scandale international provoqué par le retour ostensible de Lipse au bercail catholique.

2. TRADUIRE OU TRAHIR : IL FAUT CHOISIR

Le lecteur intéressé trouvera dans la *Bibliotheca Belgica* et dans quelques études récentes²³ le détail des luttes acerbes qui accompagnaient la publication des deux traités marials de Lipse. Nous avons vu que dans les deux camps les traductions y ont joué un rôle notable. Celles-ci furent bien plus que de simples relais ; elles participaient activement au combat pour ou contre une forme de piété promue par les uns et abhorrée par les autres. De toute évidence, l'ère de la « confessionnalisation » fut aussi celle de la démarcation et de la séparation ; l'affirmation de l'identité – qu'elle soit catholique, luthérienne ou calviniste – était indissociable d'une politique d'exclusion de « l'autre ». C'est une logique fonctionnant à plein à une époque déchirée par les guerres civiles ; elle tend à identifier l'hérétique au séditieux et à mener par conséquent un combat simultané sur le front politique et religieux.²⁴

En traduisant de manière exacte les traités de dévotion lipsiens, les traducteurs affirmaient hautement leur appartenance au camp de la Contre-Réforme ; inversement, les traducteurs « infidèles » se démarquaient avec violence du camp que Lipse s'était choisi.

Aux uns comme aux autres, il était d'ailleurs impossible d'éviter un choix tranché. Car dans ses traités, Lipse ne se borne pas à dresser un catalogue des miracles ; il s'y présente en tant que catholique fervent, qui a fait l'expérience de la puissance bénéfique de Notre-Dame à une époque particulièrement difficile de son pays. Lorsqu'il adresse ses prières à celle-ci pour qu'elle fasse cesser les guerres civiles, il désigne très clairement les coupables : ce sont ceux qui se révoltent contre le pouvoir légitime incarné par les archiducs. En voici un échantillon tiré du dernier chapitre :

Vous voyez que le public est agité et tourmenté presque quarante ans y a, par les tempêteuses vagues des guerres civiles : apaisez cette Mer ô Marie ! et faites revenir à l'ancienne mutuelle

²³ BBr III, 974-975 ; De Landtsheer 2003, Papy 1992, 1996, 2003.

²⁴ Dans cette logique, les décrets pour combattre l'hérésie sont tout naturellement suivis d'ordonnances d'expulsion ou d'interdiction de séjour – comme on le voit très clairement dans la législation des Pays-Bas méridionaux, depuis celle de Charles Quint jusqu'à celle des archiducs. Voir Goosens 1997-1998, t. I, 202-212 annexe (Liste et référence des principaux actes législatifs généraux relatifs à l'Inquisition dans les Pays-Bas, 1519-1633).

concorde, amour et fidélité, ceux qui se sont détronqués de nous...²⁵

La formule est caractéristique d'un ouvrage saturé de références à « l'autre », à tous ceux qui, dans leur obstination aveugle, déshonorent la religion – catholique – et trahissent leur prince naturel. Et ce n'est pas uniquement le texte même, mais aussi les gravures qui l'illustrent, qui contribuent à créer cet univers manichéen. Sur la page de titre se trouve une figure en taille-douce représentant Notre-Dame de Hal drapée d'un manteau à l'espagnole ; elle a son pendant à l'intérieur de l'ouvrage, où est représenté d'abord le sanctuaire et les offrandes magnifiques qui l'ornent, et ensuite la ville de Hal, avec les deux sièges qu'elle a subis, en 1489 et plus récemment en 1580. Cette seconde figure correspond aux chapitres 6 et 7 de l'ouvrage, où Lipse rapporte comment à deux reprises, la ville de Hal a pu bénéficier de la protection miraculeuse de « sa » Vierge.

Figure 4 - Portrait de Juste Lipse avec son chien Saphyrus, accompagné d'un poème dénonçant sa versatilité confessionnelle. Gravure par Adolphe van der Laan (1733).



²⁵ J. Lipsius, *Diva Virgo Hallensis*, chap. 36, cité d'après la traduction française de L. du Gardin (orthographe modernisée). Texte original numérisé : <http://anet.be/digital/opacua/uarg/o:lvd:3254038/N>. Voir *infra* n. 43.

Il accorde une attention particulière au siècle récent qu'elle a soutenu contre Olivier van den Tympel, gouverneur de Bruxelles, qui avait eu la malheureuse idée de « se laisser glisser à la partie adverse » ; c'est-à-dire de se révolter contre le roi d'Espagne.²⁶ Or, la ville de Hal, précise Lipse, « tenait le parti du Roi », avec le Hainaut et l'Artois. Et de raconter avec satisfaction comment la Vierge intervient dans le combat en défigurant deux soldats du camp de l'agresseur, qui avaient eu l'audace de se moquer d'elle. Lipse ajoute qu'à travers la Vierge, ce fut évidemment Dieu lui-même qui a agi de la sorte.²⁷

Ce genre de commentaire personnel exprime sans aucune ambiguïté la position idéologique de l'auteur. À mesure que l'ouvrage progresse, la solidarité de Lipse avec les archiducs et leur œuvre de restauration religieuse se fait de plus en plus sentir, pour culminer dans les chapitres finals, où l'auteur chante les louanges de la dynastie à laquelle ils appartiennent et met en valeur le rôle de celle-ci dans la création et la promotion des confréries en l'honneur de la Vierge.²⁸ Ce n'est pas tout. L'auteur tient à ajouter pour son propre compte des miracles à ceux déjà cautionnés par les autorités religieuses, qu'il avait consignés auparavant. Relevons parmi ces témoignages celui à propos du lieutenant anglais Antony Chambers, sauvé par l'intervention de la Vierge qui le soustrait aux « ennemis », à savoir les quelque trois-cents « Hollandais » qui firent irruption « aux quartiers de Liège, vers les sources de Spa tant renommées ». Lipse souligne qu'il fut témoin oculaire de cet acte de sauvetage (« J'y étais ! »), tenant ainsi à autoriser ce miracle tout récent (survenu en été 1595) par sa présence parmi ceux qui restent fidèle au souverain légitime. Ajoutons qu'il s'était trouvé en l'occurrence en compagnie du P. Léonard Lessius (Leys), Jésuite célèbre et son

²⁶ Voir la gravure dans *Diva Virgo Hallensis* qui représente l'attaque (*agressio*). Dans une niche à l'intérieur de la basilique Saint-Martin de Hal, communément appelée « basilique Notre-Dame », on peut toujours admirer les 33 boulets de canon qu'à cette occasion, la Vierge aurait recueillis. Annoncée par le poème de Lipse dans lequel il lui voue sa plume, la chapelle Notre-Dame se trouve dans cette basilique ; la chapelle de Trazegnies à côté abrite un retable en albâtre représentant les sept sacrements, chef-d'œuvre de Jean Mone commandé par Charles Quint. Renvoyant au geste historique de l'archiduchesse, fille de Philippe II (voir infra § 4), Mathilde, l'actuelle reine de Belgique, offrit son bouquet de mariée à la Vierge de Hal.

²⁷ *Ibid.*, chap. 7, 43. Lipse n'hésite pas à citer les noms des blasphémateurs : Jan Zwyck et Jan Rysselman. Ce passage provoquera le sarcasme de P. Denais : voir sa *Dissertatio* 1605, éd. in-12° [VD17 3:307312G. BBr II : D 181], 25, 33. Dans toute la première partie du dialogue, l'auteur se plaît à citer les passages relevés dans les textes et la correspondance de Lipse datant de l'époque précédant le retour à Louvain, où celui-ci avait parlé en termes fort négatifs du roi d'Espagne ou du duc de Parme (Alexandre Farnèse), couramment traités de *hostes* (ennemis). Voir *ibid.*, 29-31, 34, 37 (Farnèse) ; cf. 35, l'assassinat de Guillaume d'Orange (1584) tel qu'il fut évoqué par Lipse dans son premier recueil de lettres : voir *Cent. misc.* I, 90 [= ILE II, 85 06 20].

²⁸ Voir *ibid.*, chap. 34-35. Rapprocher cet épisode de la lettre à M. Delrio, *Cent. Belg.* III, 23 [= ILE VIII, 95 07 04].

ami intime, ainsi que de nombre d'étrangers illustres, parmi lesquels le nonce Innocent Malvasius, le marquis Malaspina, neveu du cardinal Granvelle, « et quantité de nobles et d'ecclésiastiques ».²⁹

C'est donc bien Lipse, partisan de la politique archiducal, qui publie ses traités marials sous les auspices de « leurs Altesses » ; dès la dédicace à la *Diva Virgo Hallensis*, adressée à l'archevêque et duc de Cambrai, Guillaume de Berghes, il exhibe son orthodoxie et son souci de la légitimation confessionnelle. Car Lipse s'y adresse non seulement à l'autorité suprême de la province ecclésiastique à laquelle ressortit la ville de Hal et son sanctuaire, mais aussi, sinon surtout, au prélat de haute naissance qui était une créature de l'archiduc Albert (lui-même ex-cardinal) et connu pour être un grand protecteur de la Société de Jésus.³⁰ Il était d'ailleurs notoire qu'il avait rédigé ses traités à l'instigation des jésuites auxquels il avait confié la direction de son âme ; sa correspondance de cette époque porte ample témoignage de l'intimité des liens entre l'humaniste et plusieurs jésuites de premier plan.³¹ Les pamphlétaires protestants, de leur côté, ne manquaient pas l'occasion de souligner à quel point Lipse s'était laissé subjugué par ces derniers, qu'ils avaient coutume de représenter comme des suppôts de Satan : la *Dissertatio* de P. Denais en offre un échantillon percutant.³²

3. THÉRAPEUTES DE L'ÂME ET DU CORPS : LES VIRINGI

Quelques lettres de Lipse rédigées au moment où il venait de terminer sa réplique – la *Reiectiuncula* – à la « traduction » néerlandaise de son premier traité nous rapprocheront de la première traduction fidèle de la *Diva Virgo Hallensis* et de l'auteur de celle-ci, Louis du Gardin. Elles sont adressées à Jean Walters van Vieringen fils et expriment à la fois le dédain de Lipse pour son traducteur néerlandais anonyme (nous savons qu'il s'appelait Van Oosterwijck) et la satisfaction de lui avoir fait justice par quelques phrases bien choisies. La première peint la réaction de Lipse au travestissement outrageux que « sa » Vierge avait subi

²⁹ Ibid. chap. 32, 123. Voir Van Sull 1930, chap. 13, « Lessius et Juste-Lipse 1593-1606 », 167 et J. Andriessen 1957, 48 n. 96. Dans le chap. en question du traité, Lipse garde le silence sur l'illustre société parmi laquelle il se trouve.

³⁰ Voir Pasture 1925, 11 et Poncelet 1927, 417.

³¹ Voir Andriessen 1957, 166-170 ; Papy 1992, 254-255 ; « Lipsius en de Jezuieten », in *Lipsius en Leuven* 1997, 243-269.

³² P. Denais, *Dissertatio* 1605, éd. cit., 13, 14, 16 et *passim* ; cf. A. Teissier, *Éloges*, l. c., 534 : « [Guy] Patin dit aussi, que Lipse composa les deux *Traitez de Divis Virginibus, Sichemensis et Hallensi*, à la persuasion du jésuite Lessius, afin de se faire connoître à Rome, en Hollande, et en Allemagne pour bon Catholique, et vraiment converti à la Religion Romaine ; mais que cependant il fit naufrage de son honneur par ces deux Livres de bigoterie... » (cf. G. Patin, *Lettres choisies*, La Haye 1707, t. I, lettre 26). Voir aussi les remarques similaires, encore bien plus violentes, faites par P. Burman (1668-1741) dans la préface à sa *Sylloges epistolarum* en 5 volumes (Leyde, 1725-1727).

et nous apprend en outre qu'il a déjà appris que « quelque chose de similaire » se tramait en Allemagne : il vient de recevoir la missive de Balthasar Moretus qui lui rapporte les tentatives faites par son frère (Jean Moretus) pour dépister l'auteur de l'infâme *Dissertatio* : selon ce dernier, il est pour le moment introuvable ; pour ce qui est de l'éditeur du discours pernicieux *De duplici concordia* par contre, il s'agirait d'un jeune érudit démuné d'argent nommé Melchior Goldast, qui se trouvait alors à Heidelberg. Cette attribution est compréhensible, dans la mesure où celui-ci semble bien avoir été au cœur de la campagne de diffamation lancée depuis plusieurs années et qui ne s'arrêtera guère en 1605³³ ; à partir de ce moment, tous les défenseurs de Lipsie, les jésuites en tête, la répéteront. Mais elle est inexacte, comme nous le savons à l'heure actuelle. Les deux lettres relevées seront publiées dès le XVIII^e siècle, avec celle de Moretus et une lettre faussement obséquieuse du même Melchior Goldast, au second volume de la *Sylloges epistolarum*, comme autant de pièces du dossier concernant les traités marials que l'éditeur de celle-ci, Pierre Burman, avait en horreur.³⁴

Ces deux lettres confirment l'impression qu'au moment d'écrire ses traités, Lipsie se trouvait d'ores et déjà entouré de jésuites qui l'exhortaient à persévérer dans la voie qu'il s'était choisie et étaient prêts à prendre sa défense – comme ils l'ont fait massivement après la mort de leur illustre protégé, survenue quelque temps après la parution du traité sur Notre-Dame de Montaigu. En effet, Viringus fils (1570-1622) était un militant de la Société de Jésus, et ne sera pas seul dans sa famille à joindre celle-ci. Auparavant, Jean Viringus père (1539-1605) s'était déjà fait remarquer par sa piété ; sur la fin de sa vie il avait été nommé chanoine de l'archiduc. Il avait beaucoup contribué à la gloire de la Faculté de médecine de l'Université de Louvain, où pendant de longues années il s'était distingué comme professeur. Au commencement de sa carrière, il s'était trouvé en Zélande, où il avait exercé la médecine dans la ville de Veere. C'est là qu'il composa une traduction de l'abrégé du célèbre traité d'anatomie de Vésale – la première des deux à paraître en flamand au XVI^e siècle. Dans la préface, adressée au Magistrat, il loue la détermination des forces de l'ordre, qui lors des troubles religieux s'étaient signalées en se tournant avec énergie contre des bandes d'iconoclastes prêtes à envahir la ville. Éloge qui *a posteriori* a quelque chose de désespéré, dans la mesure où celle-ci rejoignit dès 1572 le parti de la Révolte en se soumettant à l'autorité du Prince d'Orange.³⁵

³³ Voir Mulsow 2001 sur le rôle crucial joué par Melchior Goldast (1578-1635), corrigeant Mulsow 1996, 72-73.

³⁴ Voir *Sylloges*, éd. cit., II, 165 (*Viringus f.*), 166-167 (*Moretus*), 183 (*Goldastus*) = ILE XVIII 05 04 06, 05 04 25, 05 04 10, 06 03 17. Cf. note 31.

³⁵ *Dat Epitome ofte Cort Begrijp der Anatomien, Andr. Vesalii. Vvt het Latijn in nederduudsch... over-ghestelt, door M. Jan Wouters, ghegagiert Medicijn ende Chirurgijn der stede vander Vere in Zeelant...* (Bruges : P. de Clerck, 1569). Voir BBr V: V 184, où est citée une partie de la préface où l'auteur s'indigne des *beelde-stormers* (iconoclastes) qui à son avis sont des *booswichten* (malfaiteurs). Rééd. par A. J. J. van de Velde 1947. – Son exemplaire de travail

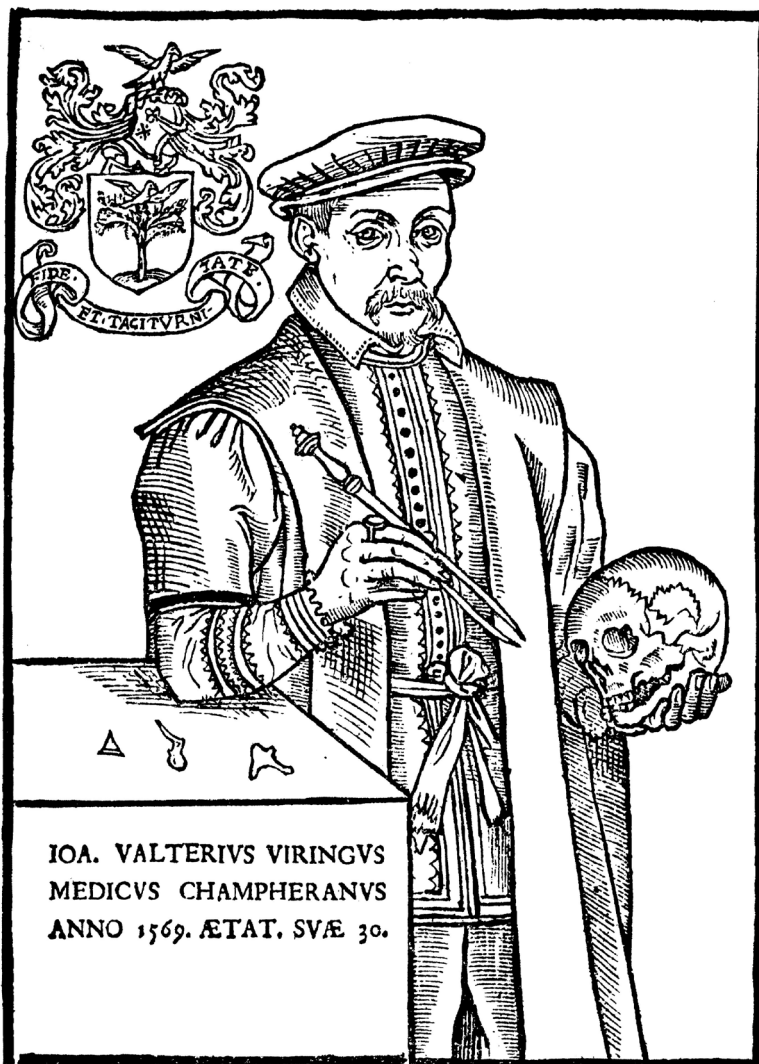


Figure 5 - Portrait du maître de Louis du Gardin, Jean Viringus père (1539-1605). Sur l'écusson on aperçoit quatre anneaux (*vier ringen*) enlacés, symbolisant le nom de la famille Van Vieringen. Avant d'être nommé professeur de médecine à Louvain, Viringus était médecin de la ville de Veere en Zélande (*medicus champveranus*)

de l'ouvrage de Vésale (superbe in-folio publié chez J. Oporin à Bâle en 1543) est conservé à la BM de Boulogne-sur-Mer et comporte de nombreuses annotations marginales, certaines datées et renvoyant à son expérience de chirurgien. On lit sur la page de garde : *Sum [Vesalij rayé] Gualterij Viringi*. Signature, d'ailleurs répétée sur la page de titre (*Joannes Gualterius me possidet*), suivie de la devise personnelle de l'auteur en grec, ἀγαθῆ πίστει καὶ ἐχεμυθία, correspondant à celle, latine, qu'on aperçoit sur le portrait de 1569 : *fide et taciturnitate*, c'est-à-dire « avec fidélité et discrétion » (Terence, *L'Andrienne*, v. 7). Il en changera par la suite : militante, adaptée à sa vocation nouvelle, elle joue sur son nom de famille. Voir figure 6.

Retourné à Louvain – sa ville natale – peu avant cette date fatidique, Jean Walters van Vieringen y prit le bonnet de docteur et obtint la première chaire de médecine, qu’il occupait pendant plus de vingt ans. Vers 1578 il perdit son épouse, Marie Huysbrecht, fauchée par la peste. Bouleversé, il prit les ordres ; vers 1593, il fut nommé chanoine de Notre-Dame d’Arras. Fidèle désormais à sa double vocation, scientifique et religieuse, il publia d’abord une introduction à l’anatomie en latin, ensuite et surtout un traité qu’il dédiait à l’archiduc Albert, visant à unir le soin du corps à la culture de l’âme : ce fut le *De ieiunio et abstinentia* (« Du jeûne et de l’abstinence ») qui, orné de l’emblème personnel de l’auteur et d’une double épigraphe, biblique et hippocratique, semble avoir fait sensation dans les cercles dévots des Pays-Bas espagnols. Après la dédicace datée d’Arras, le 30 mars 1597, on trouve une inscription solennelle dans laquelle la Faculté de Médecine exprime sa reconnaissance à l’égard de son ancien professeur pour vingt-six années de bons et loyaux services. Elle est suivie d’une guirlande de poèmes célébrant l’heureuse initiative de l’auteur ; parmi les poètes, on repère plusieurs membres de la famille Viringus et un cortège de prêtres, appartenant le plus souvent à la Société de Jésus ; Jean Viringus fils est évidemment du nombre, comme le sont le médecin et helléniste de Béthune, Frédéric Jamot ; un savant collègue de l’Université de Douai, l’helléniste André van Hoye ; et enfin un célèbre confrère de l’Université de Louvain, Juste Lipse.

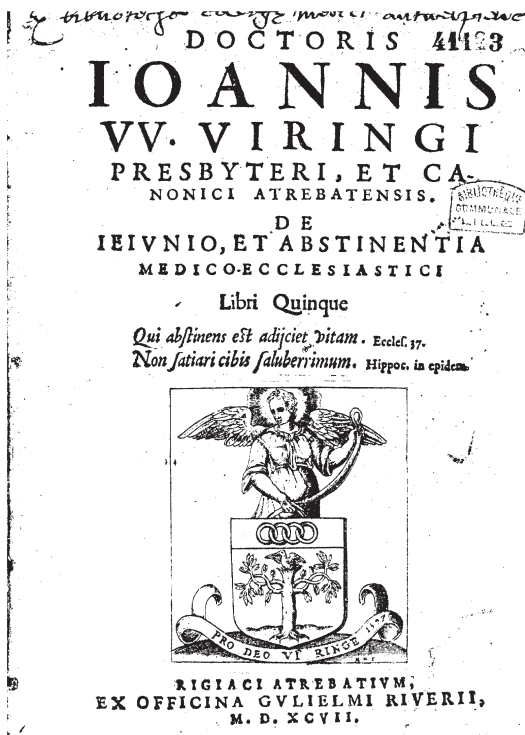


Figure 6 - : Page de titre du magnum opus de Jean Viringus père, chanoine de N.-D. d’Arras. Elle comporte l’écusson de l’auteur avec la devise *Pro Deo viringe* 1597. Édition unique conservée à la BM de Lille

Quelques années auparavant, l'ancien médecin avait d'ores et déjà signalé son attachement résolu à la Contre-Réforme en faisant publier un calendrier des saints personnages ayant suivi l'exemple du Christ, sauveur d'âmes mais aussi guérisseur de corps. En effet, le *Medicorum ecclesiasticum diarium* avait été écrit peu avant sa mort par Jean Vermeulen dit Molanus (1533-1585), historien et théologien militant de Louvain, à la demande de Viringus, qui en ce moment exerçait encore son métier dans la ville brabançonne. À sa parution plus de dix ans plus tard, l'ouvrage est précédé d'une dédicace du censeur pontifical et royal Henri van Cuyck (Cuyckius, 1546-1596) à Viringus. Elle confirme que l'ouvrage fut rédigé à l'instigation de celui-ci tout en célébrant la vie et les œuvres dévotes de l'auteur. Elle est suivie d'un long avis au lecteur pieux, « ami des médecins », signé par Viringus (« I. W. V. »), dorénavant chanoine de la cathédrale d'Arras. Dans les deux textes, référence est faite au chapitre 38 de l'Écclésiastique (Jésus Sirach), qui sera un leitmotiv de l'ouvrage.³⁶ Suivent des vers adressés à Viringus par P. Lowius, un index des saints qui seront mentionnés au cours de l'ouvrage et enfin la dédicace de Jean Molanus à Jean Viringus datant de l'année 1584. Entre celle-ci et le premier chapitre, où l'auteur nous montre que sans la miséricorde divine, la médecine n'est d'aucun secours, on trouve une gravure représentant saint Luc, « médecin d'Antioche » auquel l'auteur consacrera deux chapitres entiers.³⁷ On aura remarqué à quel point l'auteur de cette hagiographie médicale tend à disparaître derrière l'*auctor intellectualis* de l'ouvrage.³⁸

Dans le recueil posthume *Musae Errantes* (1610), où furent rassemblées des poésies de Lipse disséminées dans divers ouvrages,³⁹ les deux épigrammes destinées à l'œuvre majeure de Viringus, *De ieiunio et abstinentia*, sont reproduites à la suite de trois pièces tirées des traités marials, dont deux de la *Diva Virgo Hallensis* ; position significative, même si ce n'était plus Lipse en personne qui en fut responsable. L'humaniste les avait envoyées au savant chanoine par l'intermédiaire de Léonard Lessius en lui proposant de faire un choix entre les deux et en précisant qu'il avait lui-même une légère préférence pour la première. En voici le texte, dans lequel Lipse définit le contenu de l'ouvrage et le profit que l'auteur est en droit d'en attendre⁴⁰ :

³⁶ Ecclesiasticus 38, 2 (Vulgate) : *A Deo est omnis medela*.

³⁷ Voir infra n. 65.

³⁸ J. Molanus, *Medicorum ecclesiasticum diarium*. *Ad Cl. V. Ioannem Valterium Viringum ἀρχίατρον Louaniensem* (Louvain : J. Masius & Ph. Zangrius, 1595) ; BT 1541-1600, n° 2145. Voir Lefebvre 1856, 236-237. Viringus, qui avait été le médecin de Molanus, adresse son épître *ad lectorem pium et φιλίατρον*. Du même, voir aussi la *Tabula isagogica ossium corporis humani connexionem ac numerum complectens, olim Louanii edita, nunc recognita et aucta* (Douai : B. Bellère, 1597).

³⁹ Voir BBr III : L 399.

⁴⁰ ILE X 97 01 14 V (voir UBL ms. Lips. 3 (18), f. 87, n° 201 ; cf. Lips 3 (19), f. 20, n° 56 et 3 (20), f. 5, n° 60). Lessius intermédiaire : cf. ILE 97 03 00. ILE VI, 93 04 30 (J. Viringus père, Arras, à Lipse, Louvain) permet de jeter un coup d'œil sur le réseau social dans lequel Viringus tentait de faire entrer le fils prodigue. Je remercie vivement Jeanine De Landtsheer de m'avoir donné accès à la correspondance inédite de J. Lipse.

*Queis duplex fuerit in uno
Parta fama, fuisse credo raros :
Inter hos numerare te, Viringe,
Fas est, iusque ; docebit hic libellus,
Corporis simul apta sanitati,
Et mentis simul apta qui saluti
Dat praecepta : salusque sanitasque
Sit tibi merito, duplexque fama.⁴¹*

Santé du corps, salut de l'âme : c'est aussi la double visée de l'infirmes qui adresse ses prières à la Vierge pour qu'elle lui accorde une guérison miraculeuse. Il y a une évidente communauté d'esprit entre Lipse et le savant chanoine des archiducs, comme d'ailleurs entre lui et le fils du dernier ; nous avons vu que c'est au jésuite que Lipse avait adressé sa première réaction à la « traduction » néerlandaise de la *Diva Virgo Hallensis*.⁴² Il semblerait que cette connivence ne fût pas perdue pour le traducteur de ce texte, jeune médecin rempli d'une ambition dévote qui lancera son ouvrage depuis Bruxelles, ville où se trouvait aussi Viringus fils au moment où il échangeait quelques lettres avec l'auteur de la *Virgo* outragée.

4. LOUIS DU GARDIN : LA FERVEUR D'UN JEUNE INCONNU

Au moment où paraît la première traduction française de la *Diva Virgo Hallensis*, Viringus père s'est retiré de longue date du siècle. Le jeune médecin qui est l'auteur de celle-ci tient à marquer dès la page de titre son entière fidélité à l'esprit qui anime Juste Lipse :

LA NOSTRE || DAME DE HAV. || SES BIENFAICTS & MIRACLES
|| fidelement recueillis & arren-||gez en bel ordre. || *Par le tres-docte* IVSTVS
LIPSIVS, *Hi-*|| *storiographe de Leurs AA. Ser.^{mes}, & de leur Conseil d'Etat.*

Traduict du Latin, par M. Louis du Gardin de || Mortaigne, Licentié en
Medecine, & Apen-|| sionné de la Ville d'Enghien.

[Gravure : Chapelle avec Vierge à l'Enfant]
a Bruxelles, || Par Rutger Velpius, Imprimeur juré de ||
la Cour, a l'Aigle d'or, l'an 1605.|| *Avec Prévilege.*

⁴¹ J. Lipse, *Musae Errantes*, Anvers 1610, éd. cit., 77-80 : *Ad Divam Hallensem ab intervallo conspectam, et veneratam ; In Pennam Argenteam, Hallis ante B. Mariae Virginis aram suspensam* [= *Diva V. Hallensis*, cap. 1 et 36] ; *Ad Divam Sichemensem* [= *Diva V. Sichemiensis*, cap. 46] ; *In Cl. Viri Ioann. VValterii Viringi libros medico-ecclesiasticos ; In eosdem*. Voir Papy 1996, inventaire de la poésie lipsienne, n° 76, 77, 104, 113, 132.

⁴² Cf. supra n. 33 et De Landtsheer 2003, 84, n. 82.

La version française est la seule à ajouter, au glorieux nom du docte humaniste, ses titres et qualités qui l'exposent en tant que truchement de « Leurs Altesses Sérénissimes ». Le « privilège » reproduit en fin de volume confirme l'impression que la traduction est le fruit d'une politique concertée, favorisant la dissémination de la dévotion mariale dans toutes les couches de la population. Les « Archiducqz » autorisent en effet, par un seul privilège, la diffusion de la traduction « tant en françoys que en flameng ». Nous connaissons celui qui va traduire en flamand le traité de Lipse : c'est Philippe Numan, greffier à Bruxelles, grand pourfendeur d'hérétiques, grand défenseur de la piété tridentine telle que Lipse l'avait exprimée de façon exemplaire.⁴³ Sa traduction, protégée par un privilège de même date que celui accordé à la version française, paraîtra deux ans après celle-ci. Ornée d'une page de titre similaire à celle de l'ouvrage de Du Gardin, elle est tout d'abord, nous le savons, une réplique très explicite à, et une rectification de celle qui avait paru à Delft en 1605.⁴⁴ Qu'en est-il de sa sœur française, de deux ans son aînée ?



A BRUXELLES,

Figure 7a - Vignette ornant le premier état de la page de titre de *La Nostre Dame de Hau* (1605) d'après l'exemplaire conservé à la BR de La Haye.

⁴³ Voir supra n. 21. Sur la dévotion mariale comme manifestation de piété populaire, voir Béthouart et Lottin (Ed.) 2005.

⁴⁴ BBr III : L 311-L 312 (Du Gardin), L 323 (Numan), réplique à L 322 (Van Oosterwijck). Dès 1605, le frontispice de la version française a été décoré de deux vignettes différentes : d'abord celle relevée dans la *Bibliotheca Belgica* sous L 311 (Vierge à l'Enfant écrasant un Monstre : l'Hérésie ou le Diable ; voir figure 7a), ensuite celle, définitive, qu'on trouve sur le frontispice que nous reproduisons (Chapelle de Hal avec Vierge à l'Enfant : voir figure 7b). Elle est recensée *ibid.* sous L 312 (réédition en date de 1606) et correspond à la vignette de l'édition flamande (voir figure 8).

E 2235

LA
NOSTRE
DAME DE HAV.

SES BIENFAICTS & MIRACLES
fidelement recueillis & arren-
gez en bel ordre.

*Par le tres-docte IVSTVS LIPSIVS, Hi-
storiographe de Leurs AA. Ser. mcs., &
de leur Conseil d'Etat.*

Traduictz du Latin, par M. Louis du Gardin de
Mortaigne, Licentié en Medecine, & Apen-
sionné de la Ville d'Enghien.



A BRVXELLES,

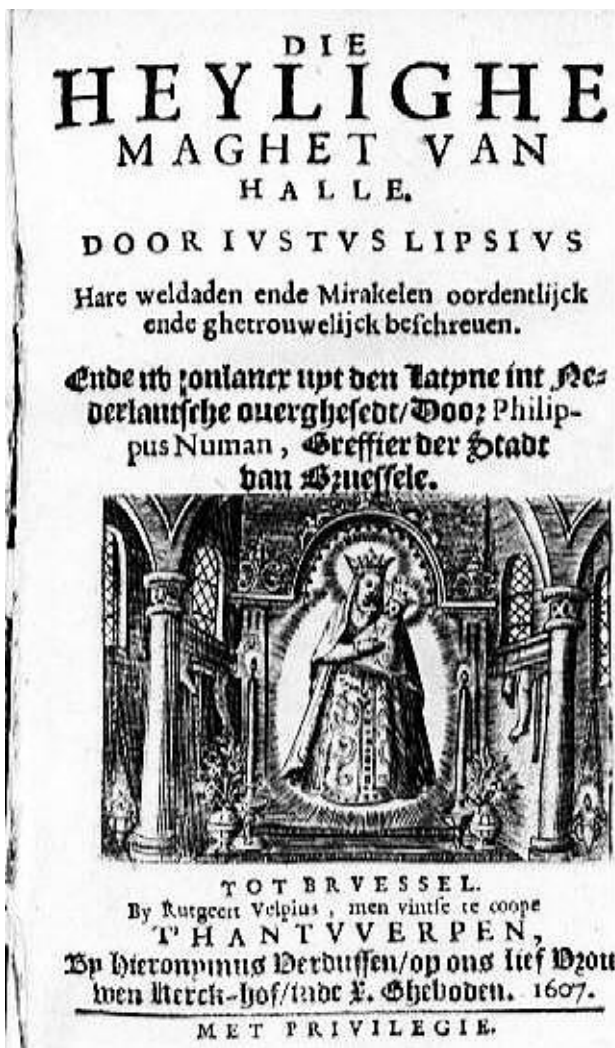
Par Rutger Velpius, Imprimeur juré de
la Cour de l'Aigle d'Or, l'an 1605.

* GRONINGANAE *
Bibliotheca

nec p[re]mi[er]e

Figure 7b - Second état de la page de *La Nostre-Dame de Hau* (1605) d'après l'exemplaire conservé à la BU de Groningue

Figure 8 - Page de titre de l'édition princeps de la traduction flamande (1607) conservée à la BU d'Amsterdam.



Le privilège identique et la coordination ostensible des pages de titre des deux versions laisse prévoir l'engagement à la fois politique et religieux du traducteur, qui est d'ailleurs plutôt Wallon et Hennuyer que Français. Louis du Gardin, jeune médecin aux gages de la ville d'Enghien (au Sud de Bruxelles) est né au village de Mortagne, situé entre Tournai et Valenciennes, au confluent de l'Escaut et de la Scarpe. À l'heure actuelle, la modeste ville de Mortagne-du-Nord se trouve exactement sur la frontière de la Belgique et de la France ; mais à l'époque, la localité et toute sa région faisaient partie des Pays-Bas espagnols.⁴⁵

⁴⁵ Voir Bocquillet 1983.

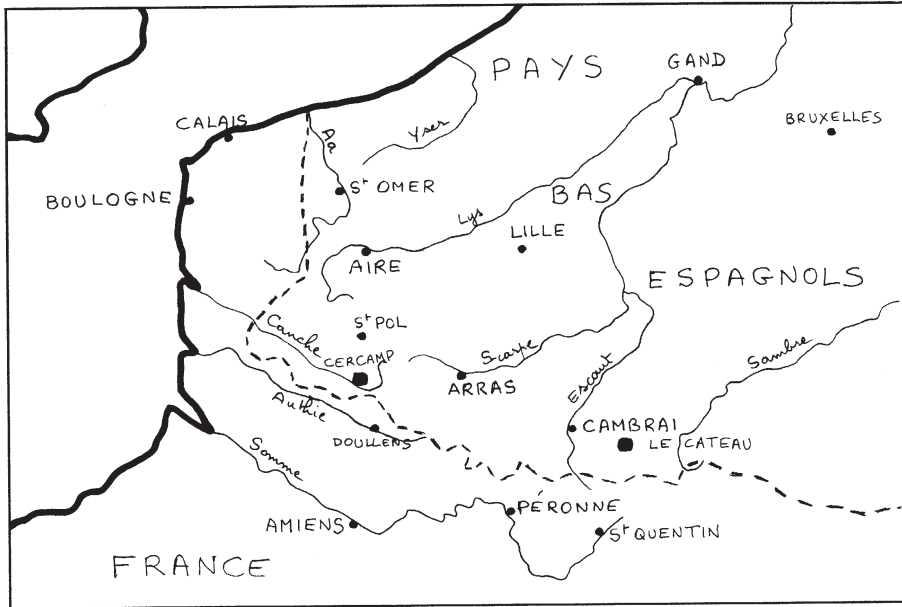


Figure 9 - Carte de la région natale de Du Gardin selon la situation politique de l'époque

Né en 1572 (année dans laquelle Guillaume d'Orange déclenche la Révolte et qu'à Paris est perpétré le massacre de la Saint-Barthélemy), Louis appartient à une famille de magistrats et d'officiers civils ; ayant fait ses premières études sous la direction des jésuites (à Tournai ou à Douai ?), il s'inscrit à l'Université de Louvain pour y étudier la médecine ; sa licence obtenue, il s'établit vers 1602 à Enghien comme médecin. Peu de temps après avoir publié *La Nostre Dame de Hau* il obtiendra une chaire de médecine à l'université de Douai, où il meurt le 18 février 1633.⁴⁶ Pendant une période plus ou moins prolongée, Du Gardin cumule ses fonctions de professeur avec celles de médecin de la ville. En tant que notable, il y joue un rôle considérable sur le plan social.

Entièrement acquis à la politique de restauration religieuse des archiducs, Du Gardin s'engage à fond dans la vie douaisienne. Armé de son savoir et sa piété, il y lutte contre la peste ; mais il participe tout aussi bien aux processions et se distingue en particulier comme membre actif d'une confrérie dévote, celle du Puy de l'Assomption. Poète à ses heures, il célèbre l'obtention du doctorat par un ami, salue la parution d'un somptueux ouvrage de botanique ; mais il s'attache

⁴⁶ Schmidt 1954, 201-202, renseignements sur Du Gardin et la famille empruntés à BM Douai Ms. 950, f. 42. Sur la fondation des collèges jésuites dans la région, voir Poncelet 1927. Comme on le voit, Du Gardin mérite bien d'être compté parmi les « Poètes Scarpéans » (voir l'exergue en tête de notre étude) : il a passé quasiment toute son existence à proximité de la Scarpe, fleuve qui coule tout près de Mortagne et traverse Douai.

avant tout à chanter la gloire de la Vierge et à fustiger, de concert avec ses amis et ses collègues, les hérétiques qu'il avait connus dès sa prime enfance. Comme on le sait, la région dans laquelle Du Gardin était né avait été très touchée par l'hérésie protestante ; à Tournai comme à Valenciennes, il a pu être témoin de la répression implacable par laquelle on parvenait peu à peu à l'éradiquer.⁴⁷ Il l'a approuvée sans aucun doute, comme la majorité de ceux qui l'entouraient. Une quinzaine d'années après avoir lancé son premier ouvrage il écrira un poème jubilant pour saluer une traduction⁴⁸ comparable à celle qu'il avait faite jadis :

La Piété revient.

Dieu, sa Mère, le Roi, vient son propre reprendre.

Chacun d'eux désormais à bon escient rentre

En ce qu'il appartient.

« Dieu, sa Mère, le Roi » : Voilà les êtres sacrés auxquels il voue une fidélité indéfectible. « Le Roi », c'est celui d'Espagne, dont le pouvoir a été transmis à Isabelle, fille du roi défunt Philippe II et à l'époux de celle-ci, l'archiduc Albert. C'est Philippe II qui en 1562 a fondé l'Université de Douai, bastion de la Contre-Réforme ; Du Gardin connaît le détail de la filiation dynastique, et explique à son lecteur les liens du sang et du mariage qui légitiment le pouvoir de ceux qui l'exercent aux Pays-Bas espagnols.⁴⁹ L'explication se fait notamment à propos des premiers et des derniers chapitres de la *Diva Virgo Hallensis* et se trouve dans la version française aux feuillets qui précèdent le privilège ; le traducteur s'attarde en particulier sur les souverains actuels, « à qui Dieu doint⁵⁰ bonne, heureuse et longue vie, victoire de leurs ennemis, et une paix en leurs domaines » et sur Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas comme l'avait été sa mère Marguerite de Parme, en soulignant la fin pieuse du duc : « icelui mourut à Arras, au Monastère de S. Vaast, l'an 1593 ».⁵¹

⁴⁷ Voir notamment Beuzart 1912 et 1930. Pour avoir une idée de la complexité de la situation politique dans la région ainsi qu'un relevé des exécutions après l'union d'Arras et le traité de réconciliation entre Philippe II et les provinces catholiques wallonnes à l'abbaye de Saint-Vaast (1579), voir De Robaulx de Soumoy (Ed.) 1864, 141-151. Mortagne se trouve d'ailleurs parmi les localités qui refusaient la réconciliation : voir *ibid.*, 143 n. 4.

⁴⁸ J. Bertoul, *Deux cens dix miracles de la Confraternité des sept douleurs de la très-sacrée Vierge Marie*, Douai 1621. Voir infra p. 316 et annexe III.

⁴⁹ Il est difficile de se représenter aujourd'hui le sens aigu de la « légitimité » dynastique des habitants des régions « du Nord » (« Nord » du point de vue français et anachronique); rappelons simplement qu'en tant qu'héritiers des ducs de Bourgogne, Charles Quint et Philippe II furent aussi comtes d'Artois, de Flandre et de Hainaut. Consulter Platelle et Clauzel 1989, Clauzel e. a. (Ed.) 1999.

⁵⁰ donne (subjonctif).

⁵¹ Du Gardin, *La Nostre-Dame de Hau*, éd. cit., M4^{vo}-[M7]vo : « GENEALOGIE fort utiles

Établi à Enghien, petite ville située à quatre lieues de Hal, le jeune médecin était de toute évidence au courant de l'intérêt qu'attachaient les archiducs aux lieux de pèlerinage. Il avait dû assister en 1598 à l'arrivée des jeunes époux aux Pays-Bas et vu comment ils avaient attendu à Hal, dont le sanctuaire était déjà réputé, la fin des préparatifs de leur joyeuse-entrée à Bruxelles. À peine installés, les nouveaux souverains font construire et décorer la basilique de Montaigu. Prêchant d'exemple, ils visitent régulièrement ces hauts lieux de la dévotion mariale : ils se rendent à Hal en septembre, pendant l'octave des fêtes de la Nativité de la Vierge, et à Montaigu la semaine après Pâques. Ultérieurement, ils solliciteront du Pape la définition dogmatique de l'Immaculée Conception.⁵²

Dès sa préface, Du Gardin met en évidence son adhésion à la cause des archiducs. Elle prend la forme d'une épître adressée à tous ceux qui, comme lui-même, ont joint une « sodalité » mariale.⁵³ Du Gardin s'y présente comme simple serviteur de la Vierge, désireux de rendre service à sa communauté par la traduction d'un texte qui n'est pas à la portée du plus grand nombre ; mais en même temps, tout en multipliant les protestations d'humilité et de modestie, il signale à l'attention du lecteur que sa dévotion a tout de même une origine hors du commun. Il suggère en effet que celle-ci a pu se développer, d'une part, grâce à l'action bienfaisante des jésuites, fondateurs et promoteurs des confréries ; et d'autre part, par la formation toute particulière qu'il a reçue à Louvain. Pour légitimer son apport à la confrérie en tant que médecin, Du Gardin renvoie non sans habileté à l'exemple de son ancien professeur, à présent chanoine de Notre-Dame d'Arras ; il fait même allusion aux travaux de ce dernier, qui – on l'aura compris – n'est autre que Jean Viringus père.⁵⁴ De la sorte, il parvient à

pour entendre les chapitres 2. 3. 4 et 35 [du traité de Lipse] ». C'est aussi à Saint-Vaast que fut conclu le traité de réconciliation entre le duc de Parme, « au nom de Sa Majesté Catholique », et les provinces wallonnes : voir n. 47.

⁵² Nous suivons de près Pasture 1925, 6-7 et 333-334. Comme Hal, Montaigu est d'ailleurs toujours un lieu de pèlerinage fréquenté : voir Duerloo et Wingsens 2002.

⁵³ Du Gardin, *La Nostre-Dame de Hau*, éd. cit., *2^o-*3^o, dédicace « Aux sodalitez et confréries de Nostre Dame, saintement instituées par les Collèges de la Compagnie de Jésus ». Cf. Pasture 1925, 335-337, à propos de l'importance des confréries dans la stratégie de reconquête des archiducs : « La sodalité [...] fut principalement un centre d'apostolat religieux [...] ; dans les réunions, on avisait aux moyens de ramener les hérétiques à la pratique de la religion catholique ».

⁵⁴ Ibid., *2^o : « Et faisant cela, je ne pense rien faire qui puisse préjudicier au fait de ma Profession : car si je suis Medecin, aussi suis-je Chrestien. Et qu'y a-il en ce livre autre chose que Médecine ? Médecine qui montre tout ouvertement et sans aucun meslange, la main Divine [...] Suis-je le premier de nostre Profession qui se soit employé à ceste Médecine sacrée ? Où seroit avec son livre Medico-Ecclesiastique, ce grand personnage le Docteur I. W. Viringus, jadis Premier Médecin, et vingt et six ans Professeur à Louvain, maintenant Chanoine de Nostre Dame en la ville d'Arras, mon Maistre, et soubz lequel j'ay fondé ma pratique, l'espace de trois ans ? ». On voit que Du Gardin connaît l'hommage de la Faculté de Médecine de l'Université (1597) précisant le nombre d'années de service de Viringus. Voir *supra* n. 35 et 38.

tisser des liens discrets entre lui-même, son ancien maître et Juste Lipse, auteur de l'ouvrage qu'il met à la disposition du croyant ordinaire, mais également historiographe des archiducs, qui avait montré par une savante inscription son adhésion à l'ouvrage relevé plus haut, où la diététique médicale avait scellé un pacte singulier avec l'ascèse chrétienne. Se déclarant incapable de rendre comme il le faudrait le style inimitable du grand Lipse, Du Gardin adresse ses prières à la Vierge pour qu'elle fasse prospérer les sodalités fondées en son honneur. Il termine l'épître en y apposant sa signature et la date : « ce 12. de May 1605 ».

La dédicace est suivie d'une lettre respectueuse du traducteur à Lipse et de la réponse superbement laconique de ce dernier. Les deux rédigées en latin, donc hors de portée de ceux à qui la traduction s'adresse. Du Gardin explique la faiblesse de son style par la mission salutaire qu'il poursuit : soucieux avant tout de transmettre ce trésor de dévotion à des compatriotes moins instruits, il a sacrifié l'élégance à la clarté. Quant à Lipse, il loue les excellentes intentions et la piété manifeste du traducteur, tout en ajoutant qu'il ne lui appartient pas de juger du style dans une langue étrangère. Une comparaison sommaire entre l'original et sa version « vulgaire » nous apprend en effet que Du Gardin a presque trop bien réussi à se mettre à la portée du grand nombre. Son style est volontairement relâché, bien éloigné de l'écriture limpide, mais serrée de celui qu'il appelle « l'honneur et première gloire des plus savants et lettrés de notre temps ». ⁵⁵ A-t-il pu choquer l'ombrageux Lipse ? Cela est loin d'être exclu. Soulignons que par ce ravalement stylistique, le traducteur entend apporter sa pierre au programme de « restauration religieuse dans le peuple » tel qu'il fut conçu par les archiducs.

L'ensemble épistolaire que nous venons d'analyser rapidement montre à quel point le traducteur baigne dans un milieu dévot et légitimiste, marqué par l'action des jésuites qui se font volontiers l'instrument de la politique archiducal. La suite de notre lecture de l'ouvrage confirmera cet engagement militant à la fois politique et religieux de notre auteur. L'esquisse de sa carrière ultérieure que nous proposerons en temps utile nous permettra d'affirmer que le style adopté par Du Gardin dans son premier ouvrage correspond en l'occurrence à un choix délibéré. Le futur professeur titulaire d'une chaire à l'université s'exprimera le plus souvent en latin ; cependant, le notable qui s'engage à fond dans la vie locale de sa ville adoptive se montrera capable de manier d'autres registres stylistiques dans sa langue maternelle ; de plus, le traité de versification qu'il publiera quinze ans plus tard révélera en l'auteur un fin connaisseur de toute la littérature contemporaine, cherchant en France les modèles d'une poésie lyrique et dramatique qu'il entend acclimater dans son pays d'origine, qui était francophone sans être français – et souvent même fort hostile à « l'agresseur » si proche de ses frontières.

⁵⁵ Ibid., *3^{ro}. Lettres latines : ILE XVIII [05 05 12] ; 05 06 10. Celle de Du Gardin peut être approximativement datée d'après la dédicace qui précède.

Il arrivera à Du Gardin de proposer, dans les manuels qu'il publiera à l'attention des étudiants à Douai, trois équivalents pour certains termes médicaux latins dont il traite : flamand, wallon et français. Son maître Viringus a dû s'exprimer en trois ou quatre langues ; il a commencé sa carrière en publiant à Bruges un abrégé de Vésale en flamand ; sur la fin de sa vie, il a pu s'entretenir en français ou en espagnol à la cour archiducal. Quant à Lipse, il se montre parfaitement capable de comprendre la traduction néerlandaise « traîtresse » de sa *Virgo Hallensis*, même s'il y répond en latin ; sa réaction passablement hautaine à celle de Du Gardin a l'air d'une dérobade (*de stilo iudicare in aliena lingua non est meum*) attestant à sa manière qu'il était parfaitement en mesure de comprendre la langue de Rabelais – et de ce Montaigne qu'il appréciait tant.⁵⁶

Il est peu probable que lorsqu'il publie à Bruxelles *La Nostre-Dame de Hau*, le jeune Du Gardin ait encore été en rapport personnel avec les deux coryphées de l'humanisme septentrional, Viringus père et Lipse. Par contre, son engagement profond dans la sociabilité « tridentine » – qui, nous l'avons dit, ne se démentira jamais au cours de son existence – nous amène à suggérer que c'est à des liens qu'il a pu avoir avec Viringus fils, S.J., dont la correspondance avec Lipse atteste qu'il se trouvait également à Bruxelles à l'époque où Du Gardin rédigea sa dédicace aux sodalités mariales, qu'il a pu recevoir l'impulsion de produire au plus vite une traduction fidèle à l'esprit de Lipse et de ceux qui l'entouraient.⁵⁷ On se souviendra que celui-ci avait donné sa première réaction à la traduction de Van Oosterwijck dans une lettre au fils du maître de Du Gardin ; de plus, Lipse l'avait prévenu de la parution imminente de la *Dissertatio* en Allemagne, qui s'avérerait effectivement une attaque percutante – et fort intelligente – à la fois contre Lipse, exposé comme hypocrite, et contre les jésuites, présentés comme les mauvais génies qui dirigeaient non seulement sa conscience mais aussi sa plume.

Peut-on aller plus loin, et affirmer qu'au moment de préparer sa traduction, Du Gardin disposait déjà de cette attaque anonyme, publiée avec le millésime 1605, mais sans indication de lieu d'impression ni d'achevé d'imprimer ? Rien ne le démontre de manière irrécusable ; il est cependant manifeste qu'à sa manière, la traduction de Du Gardin est une contre-attaque. Nous le verrons en étudiant de plus près les parties de l'ouvrage comportant des ajouts, dus au zèle du jeune médecin à exprimer à son tour sa foi en l'action miraculeuse de la Vierge et à son désir d'accabler certains « hérétiques insolents » qui avaient osé porter atteinte à Son honneur.

⁵⁶ Voir Magnien 1996 ainsi que P. J. Smith et K. A. E. Enenkel (Ed.), *Montaigne and the Low Countries (1580-1700)*, 2007.

⁵⁷ Voir supra n. 33, 42 et 53.

5. DU GARDIN DÉVOT ET MILITANT

En analysant l'original latin de Lipse, nous avons déjà pu constater à quel point son traité marial est aussi une prise de position politique, contrastant vivement avec celle qu'il avait semblé défendre lors de son séjour à Leyde. Ce contraste avait été relevé avec une évidente satisfaction par l'auteur de la *Dissertatio* parue la même année que la traduction de Du Gardin. Pierre Denais avait en effet méticuleusement relu les recueils de lettres et les préfaces dans lesquelles Lipse avait exprimé son hostilité à l'égard de « l'agresseur » espagnol et avait montré comment l'auteur avait à plusieurs reprises modifié son texte dans une réédition ultérieure. Ce travail philologique, fait avec l'acribie du juriste, anticipe ainsi sur celui accompli une dizaine d'années plus tard par Thomas Sagittarius, à propos des faits et gestes de Lipse pendant sa période saxonne.⁵⁸

Pour ce qui est de la traduction, nous avons vu avec combien de zèle Du Gardin fait montre de son attachement aux valeurs religieuses et politiques promues par les archiducs et exprimées de façon exemplaire par leur historiographe. Le jeune médecin exhibe avec fierté son appartenance aux confréries fondées par les jésuites, là où Lipse s'était montré à ce propos d'une réticence remarquable : ce sont ses adversaires protestants qui se sont plu à mettre en évidence les liens intimes entre celui-ci et les membres de la Société.

La volonté de Du Gardin de se montrer solidaire des expéditions militaires déployées pour sauvegarder le territoire acquis au Roi et à la religion catholique est également manifeste. Son enfance avait été marquée par les « troubles » ; le souvenir de la force de frappe des hérétiques calvinistes à Gand, à Tournai et à Valenciennes était resté vif dans les cercles qu'il fréquentait. Aussi le jeune médecin n'hésite-t-il pas plus que son modèle Lipse à évoquer des scènes de guerre et à montrer ainsi de quel côté se trouve la Vierge – qui à l'évidence offre son secours exclusivement à ceux qui se battent pour « Dieu, sa Mère [et] le Roi ».

Un échantillon remarquable de son engagement se trouve dans un des miracles qu'il ajoute à ceux rapportés dans l'original. L'épisode a son pendant dans celui où Lipse avait parlé de son expérience personnelle au cours de l'attaque subie à Spa par l'illustre compagnie parmi laquelle il se trouvait.⁵⁹ Du Gardin rappelle que Lipse l'avait invité en quelque sorte à ajouter des miracles à ceux déjà relevés et s'exécute de bonne grâce.⁶⁰ Et comme le célèbre humaniste, il prend soin de

⁵⁸ Voir supra n. 13 et 26.

⁵⁹ Voir supra p. 285 et n. 28.

⁶⁰ Du Gardin, *La Nostre Dame de Hau*, éd. cit., [L1]^{vo} : « Du Gardin, au lecteur. D'entre le grand nombre des Miracles de Nostre Dame de Hau, que Monsieur Lipsivs dict à bon droit pouvoir estr'encor adjoincts à ceux qu'il a narré en son Libvre : voicy cinq ou six, que nous racompterons avec l'opportunité, et que vous prendrez (comme j'espere) d'aussi bonne part, que fidèlement je les ay recueilly, en l'Eglise et Sainte Chapelle de la Glorieuse Vierge-Mere à Hau, par l'invocation et assistance de laquelle, ilz ont esté effectuez ». Voir en effet *ibid.*, 126

bien choisir l'épisode qu'il rapporte. Car, outre le valeureux Farnèse, pieusement décédé à Arras depuis, on y trouve évoquée une des possessions de celui à qui Lipse avait dédié son ouvrage, Guillaume de Berghes. Dans sa dédicace, l'auteur avait souligné la puissance temporelle de ce prélat issu d'une grande famille, qui de son autorité cautionnait la véracité des miracles qu'il avait consignés. Entre autres domaines, Lipse avait mentionné en particulier le marquisat de Berg-op-Zoom, qui avant d'être pris par les « orangistes » avait appartenu à la famille de l'archevêque-duc de Cambrai.⁶¹

Cependant, la ville de Cambrai représentait pour le traducteur tout autre chose que pour Lipse : c'était la capitale de la province ecclésiastique au sein de laquelle se trouvait non seulement Hal, mais aussi Mortagne ; pendant quasiment toute son enfance, Cambrai avait d'ailleurs été occupée par les Français ; à peine dix ans avant la publication de *La Nostre-Dame de Hau*, elle avait été reconquise par les Espagnols (1595), qui y avaient réinstallé l'archevêque, Louis de Barlaymont, dont Guillaume de Berghes serait le successeur après un entracte de deux ans.⁶² De plus, la réorganisation des diocèses en 1559 et la création de la province ecclésiastique de Cambrai qui en résulta, poussaient à pourvoir celle-ci d'un centre de formation intellectuelle et religieuse équivalent à celui que possédait la province de Malines avec Louvain. C'est François Richardot, évêque d'Arras suffragant de l'archevêque de Cambrai, qui prononça en 1562 les sermons d'inauguration de l'Université de Douai ; ces textes fondateurs furent aussitôt imprimés dans la nouvelle métropole.⁶³

(chap. 33), la remarque de Lipse à ce sujet.

⁶¹ ILE XVII 04 07 15, ll. [13-14], à G. de Berghes : *Vos olim à Ducibus Brabantiae, et mox Marchionibus Bergezomij, vos nobilissimis familiis innexi...* Cf. ILE XVII 04 04 06, lettre de l'archevêque encourageant la composition de la *Diva Hallensis* (original BU Leyde, ms. Lips. 4).

⁶² Pendant l'épiscopat de Maximilien de Berghes, le Pape Paul IV érigea l'évêché de Cambrai en métropole à la demande de Philippe II (1559). Maximilien meurt à Berg-op-Zoom en 1570, après avoir assuré dans sa province l'application des décrets du Concile de Trente ; à cet effet, il avait sollicité le soutien du recteur de l'Université de Douai et celui de son cousin le marquis de Berghes, gouverneur du Hainaut depuis 1559 (Willocox 1929, 155-190). Son successeur, Berlaymont, mourut à Mons un an après sa réinstallation, en février 1596 ; Jean Sarrasin, abbé de Saint-Vaast d'Arras et conseiller de Philippe II, lui succéda mais mourut à Bruxelles en mars 1598. Guillaume de Berghes est élu par le chapitre dès le mois suivant. Fils de Ferry de Glymes, baron de Berghes et de Grimbergue, il mourra à Cambrai en avril 1609. Voir *Gazet* 1613-1614, 53-55. Tous les prélats cités sont archevêques-ducs de Cambrai, comtes du Cambrésis et princes du Saint-Empire. Voir Van Ham 2000, 57, 92-95, sur les rapports entre les souverains austro-espagnols et la famille de Glymes ainsi que sur l'importance stratégique de Cambrai et sa région. Pour défendre leurs intérêts, les Glymes-Berghes avaient acquis à Bruxelles, siège du gouvernement, la « Cour de Berghes », bien en vue en face du chœur de l'église Sainte-Gudule (actuellement la cathédrale Saint-Michel) : voir *ibid.*, 73-75.

⁶³ La nouvelle métropole de Cambrai avait comme suffragants Arras, Saint-Omer, Tournai et Namur. Les deux sermons, français et latin, « prononcés à Douay à la solennité célébrée [...] pour le commencement de la nouvelle Université » par l'évêque d'Arras, furent imprimés

Voilà sans doute qui explique pourquoi on trouve plus d'une allusion à Cambrai et à Berg-op-Zoom dans la traduction du jeune médecin qui « s'ennuyait » alors à Enghien, pour reprendre le mot d'Albert-Marie Schmidt. Lié aux jésuites qui avaient joué un rôle de tout premier plan dans la réussite éclatante de la nouvelle université située à une dizaine de lieues de son Mortagne natal, Du Gardin visait-il d'ores et déjà une chaire vacante à la faculté de médecine dont les premiers professeurs avaient tous été formés, comme lui, à Louvain ? Toujours est-il qu'il fait allusion à Cambrai comme centre de dévotion mariale dès son épître aux sodalités mariales, dont la toute première du Nord fut précisément fondée à Douai par le P. Coster.⁶⁴ Peu après l'évocation de Viringus et de la « médecine sacrée » qu'il a fait sienne, le traducteur relève en effet un tableau représentant la Vierge que selon lui on visite toujours, mais sans préciser l'endroit où il est exposé. Sa pieuse attribution du tableau à S. Luc, à la fois évangéliste et « médecin très-expérimenté »,⁶⁵ permet au lecteur – et certainement aux compatriotes de l'auteur – de localiser le tableau sans méprise possible : Du Gardin renvoie à l'Îcône de Notre-Dame-de-Grâce, qui se trouvait depuis 1450 à la cathédrale de Cambrai et y attirait la foule des pèlerins.⁶⁶

à Cambrai en 1562. Voir le catalogue de l'exposition « L'Université de Douai » 1960, n° 21 ; Labarre 1971, 75, n° 4. Sur la fondation de l'Université de Douai, voir la synthèse proposée par A. Lottin, dans Rouche (dir.) 1998, chap. 8 : « Universitaire et catholique : 'Athènes du Nord', 1562-1635 » ; sur le rayonnement religieux de la ville où s'étaient installées de nombreuses communautés religieuses, voir Lefebvre 1960. Comme on le sait, Douai était un asile pour les nombreux réfugiés catholiques en provenance des îles britanniques ; ceux-ci ont joué un rôle important dans la polémique religieuse ; souvent, ils sont logés au célèbre « Collège anglais » fondé par le futur cardinal William Allen avec l'aide financière des abbés de Saint-Vaast d'Arras, de Marchiennes et d'Anchin. Ce dernier fonde en même temps (en 1568) le Collège d'Anchin, dirigé par les jésuites, qu'a dû fréquenter Du Gardin.

⁶⁴ Nommé recteur du Collège d'Anchin en mai 1572, le P. François Coster fonde à Douai une congrégation (ou sodalité) semblable à celle instituée neuf ans auparavant à Rome. Il invitait à y entrer les professeurs et les étudiants de l'université. La sodalité eut un tel succès qu'on la divisa en sections, dont une pour les universitaires. Voir H. Beylard, dans Delattre (dir.) 1940-1986, tome II, col. 207.

⁶⁵ Dans la tradition catholique, S. Luc fut non seulement patron des médecins mais aussi des peintres. D'où bon nombre de tableaux représentant l'évangéliste en train de peindre la Vierge à l'Enfant. Du Gardin se réfère ici tout d'abord au chap. 3 de l'ouvrage de J. Molanus, où celui-ci avait maintenu l'identification de l'évangéliste avec « Luc, le médecin bien aimé » mentionné par S. Paul (voir Col 4, 14 ; cf. II Tim 4, 11) ; cela contre l'exégèse humaniste d'Érasme, qui selon Molanus avait été le premier à semer un doute pernicieux, aussitôt exploité par les protestants, notamment par J. Calvin. Avant Du Gardin, Viringus père avait adhéré à la position de Molanus dans son avis au lecteur dévot cité plus haut, n. 38.

⁶⁶ Du Gardin, *La Nostre-Dame de Hau*, éd. cit., 3^o : «...Marie, laquelle Sainct Luc Medecin tres-expérimenté, a si dextrement depeint de ses vives couleurs, que sa belle pourtraicture se void encore aujourd'huy ? » Voir Pasture 1925, 333 ; <http://perso.wanadoo.fr/cathcambrai/index1.htm>. S. Luc peintre de la Vierge sera également évoqué pour défendre le culte des images. Parmi les défenseurs de ce culte se trouvent F. Richardot et J. Molanus. Voir Polman 1932, p. 411-414, citant le *Sermon sur les images* du premier et une *Oratio contra iconomachos* du second, composés en 1567. Cf. J. Molanus, *Traité des saintes images*, éd. critique en 2 vol., Paris, 1996.

Du Gardin savait-il aussi qu'avant de se joindre aux « orangistes », Berg-op-Zoom avait été un centre important de dévotion mariale et que la fête de l'Assomption avait à plusieurs reprises fourni l'occasion des « troubles » religieux ayant causé à long terme la défection de la ville ?⁶⁷ Dans son récit du miracle de Notre-Dame de Hal qu'il situe aux portes de Berg-op-Zoom, le traducteur transmué en auteur montre des religieux exposés en pleine mer aux violences de « l'ennemi », mais sauvés des eaux grâce à l'invocation de la Vierge. Il précise que ceux-ci provenaient de l'abbaye de Villers, dont les Gueux s'étaient emparés peu auparavant ; il suppose connu que celle-ci abritait une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Montaigu. En même temps, Du Gardin désigne comme raison de l'inconduite affolée de la soldatesque ennemie la vaillance du duc de Parme, réaffirmant de la sorte le lien indissoluble entre religion et politique. Le tableau qu'il brosse a une parenté évidente avec l'épisode de Spa, mais rappelle sans doute encore davantage celui, célèbre, des missionnaires jésuites en route vers le Brésil attaqués par un corsaire huguenot, tel qu'on le trouve rapporté – et illustré – dans le *Théâtre des cruautés des hérétiques de notre temps* (1587) de Richard Verstegen.⁶⁸

Le lecteur trouvera en annexe le texte de ce récit, raconté par Du Gardin « avec l'opportunité » et accompagné de l'autorisation du doyen de l'église de Hal.⁶⁹ Cet échantillon discret de propagande anti-orangiste – confirmant une image fixe de « l'autre » à la fois cruel et hérétique – n'aura pas manqué d'édifier l'archevêque, si brutalement fraudé de ses biens temporels. Pareille attestation d'orthodoxie est réitérée de façon éclatante dans les pages qui font suite à l'approbation officielle de l'homme d'Église : on y trouve en effet non moins de six sonnets, adressés par un Du Gardin militant à l'hérétique « insolent » ; comme tels, ils ont leur pendant dans le poème de Philippe Numan et celui d'André van Hoye, professeur à Douai, dans la *Fama Postuma* que nous avons cités précédemment. Ajoutons que l'édition *princeps* de ce dernier recueil date de l'année même dans laquelle Numan lança sa traduction flamande de la *Diva Virgo Hallensis*.

Dans ses sonnets, Du Gardin reste fidèle au style volontairement maladroit, « populaire », qu'il avait déjà mis en œuvre dans la traduction qui les précède. Les marges en sont truffées de références bibliques propres à faire pièce aux hérétiques qui, tout en se réclamant à tout propos des Écritures, les interprètent trop hâtivement à son avis. Lui, il s'en tient aux saints décrets du Concile de

⁶⁷ Voir De Mooij 1998, 160-162.

⁶⁸ Verstegen 1587, 55 : *Horribilia scelera ab Huguenotis in Galliis perpetrata*, à propos du supplice des jésuites allant au Brésil. Cf. Lestringant 1994, qui rapproche ce texte de celui de L. Richeome S.J., *La peinture spirituelle*, Lyon 1611, 190 : « Le martyre des trente-neuf allans au Brésil ». Voir aussi Arblaster 2004.

⁶⁹ Voir Annexe II. Approbation : *La Nostre-Dame de Hau*, éd. cit., M1^{vo} : « Les miracles adjoutez par M. L. du Gardin, Licentié en Medicine, se trouvent veritables, apparantz par les Tableaux posez à la Chappelle, et devant icelle, en l'Eglise de Hau : et par ainsy bien recitez comme dessus. *Sic attestor, Hallis hac 2. Iunii, 1605. L. Bourwens Pastor et Decanus Christianitatis Hallensis.* »

Trente, dans lesquels se trouve défini, une fois pour toutes, le bon usage des images, défendu le culte des saints, approuvé la vénération de la Mère de Dieu. En voici un extrait, tiré du 4^e dans la série constituant une argumentation serrée :

*Vous direz qu'une Loi de Dieu nous est baillée⁷⁰
Par laquelle il défend l'Image expressément,
Ne dit-il rien après ? dit-il tout simplement,
Tu ne te feras pas quelqu' Image taillée ?*

*Command'–il pas aussi que l'Arche soit voilée
De deux Chérubins d'or ? n'étaient–ce point* Exod. 25.
[Vraiment Exo. 37.
Des Images de fonte et de taille ? ah comment li. 3. Reg. 6.
La parole de Dieu se serait oubliée ! Item 2. Paralip. 3.

*Dieu ne la défend pas pour le représenter ;
Mais il dit : n'en fais pas afin de l'adorer,* Exo. 20.
Comme s'elle était Dieu... Levit. 27. tout ouvertement.⁷¹

Comment faut-il interpréter cette argumentation laborieuse en six étapes, adressée par un auteur plein de bravoure « à ceux qui se moquent des Images, Lieux sacrés, Ornaments, Vœux et Pèlerinages » ? Tout d'abord, nous l'avons dit, comme une protestation de fidélité aux principes de la Contre-Réforme. Peut-on aller plus loin, en suggérant qu'elle est aussi une réplique ponctuelle à la *Dissertatio* (1605) de Pierre Denais ? Rappelons quelques dates qui jalonnent la publication de *La Nostre-Dame de Hau*. La dédicace de Du Gardin aux confréries jésuites est datée du 12 mai 1605, la réaction de Lipse au manuscrit du 10 juin ; mais qu'en est-il du privilège ? En fait, il y en a deux : celui du Conseil de Brabant et celui des archiducs ; ils sont datés de Bruxelles, respectivement le 2 juillet et le 9 septembre. Comme nous l'avons vu, ces privilèges sont également valables pour la traduction de Ph. Numan, dont l'approbation sera datée de Bruxelles, le 10 novembre 1606.⁷²

Il est donc évident que la traduction de Du Gardin a dû paraître vers la fin de l'année 1605 ; ce qui rend une lecture préalable de la *Dissertatio* sinon probable, au moins possible.⁷³ Ce sont notamment les références bibliques en marge des

⁷⁰ donnée.

⁷¹ Plus précisément Ex 25, 18 ; Ex 37, 7 ; I R 6, 23 ; II Chr 3, 10 ; Ex 20, 4 (décalogue) ; Lv 26, 1.

⁷² Ibid., M2^o-M3vo : six sonnets adressés à « l'Hérétique insolent » (voir l'errata) ; « Vœux » : les ex-voto. Pour les textes de Numan et Van Hoye, voir supra n. 21 ; pour la traduction de Numan (1607), voir supra n. 44. L'approbation de la *Fama Postuma* est datée d'Anvers, 13 février 1607.

⁷³ Notons que l'exemplaire (BSB Munich : 4 Polem. 905 m) de la *Dissertatio* de Denais décrit au VD 17 sous la cote 12 : 110798V porte une note manuscrite datée d'avril 1605 ; ce qui fournit un *terminus ante quem* pour sa publication. La personne qui a offert ce livre était un

sonnets qui invitent à procéder à une comparaison détaillée avec les pages qui se trouvent vers la fin de la dissertation du juriste de Heidelberg. Denais y avait accumulé en effet des arguments, tirés en particulier de la littérature patristique, contre la vénération des images ; et exactement comme le fera également Du Gardin, il avait noté dans les marges toute une série de références bibliques propres à les étayer. Or, non seulement la mise en page mais aussi la nature des références présentent des similarités qui ont toutes chances de ne pas être fortuites.⁷⁴

6. DU GARDIN À DOUAI : *PIUS STILI USUS*⁷⁵

L'analyse trop rapide qui précède a montré une entière conformité entre les vues exprimées par Du Gardin dans ses sonnets polémiques et celles qu'on trouve dans le recueil apologétique publié au lendemain de la mort de Lipse, *Fama Postuma*. Dans sa totalité, son premier ouvrage peut se lire comme une véritable profession de foi ; le jeune médecin y exhibe ses alliances et clame sa soumission aux autorités politiques et religieuses. Avec une humilité toute chrétienne, il réclame pour les miracles qu'il a ajoutés l'autorisation du curé de la chapelle de Notre-Dame de Hal ; la lettre adressée par Lipse à l'archevêque de Cambrai dans un but similaire l'amène à s'insinuer dans les bonnes grâces du prélat influent par quelques allusions bien placées.

Il n'y a peut-être pas de meilleure preuve *a posteriori* de l'adresse du jeune Hennuyer que sa nomination à la Faculté de Médecine qui a dû se produire peu de temps après le lancement de *La Nostre-Dame de Hau*. Adresse certaine, qui d'ailleurs n'est pas forcément en contradiction avec la bonne foi. La suite de son existence à Douai montre un attachement inébranlable aux valeurs qu'il défend dès son premier ouvrage. Pour conclure, il convient de jeter un coup d'œil sur les travaux de Du Gardin produits au cours de sa longue carrière en tant que professeur et notable s'investissant dans la communauté douaisienne.⁷⁶

juriste siégeant au conseil de l'Électeur Palatin, comme l'auteur : voir supra n. 10.

⁷⁴ Comparer les sonnets cités (n. 72) avec Denais, *Dissertatio*, éd. cit. (n. 26), 101-115 ; et notamment les références en marge des sonnets IV et V avec celles en marge des p. 109-110 de Denais ; toutefois, le caractère topique de ces citations interdit toute conclusion hâtive. Chez Denais, le passage est précédé d'une violente apostrophe à Lipse qu'on peut résumer comme suit : « Adresse tes prières à la Vierge, et laisse aux *novatores* (protestants) la vénération du seul Christ ; rejoins la confrérie de Hal et, avec les jésuites qui te gouvernent, préfère au nom de Chrétien, celui de « Marian », ou plutôt Marrane... ». On sait que « Marrane » désignait l'Espagnol de manière injurieuse ; or les jésuites, dont les pères fondateurs furent d'origine espagnole, étaient souvent dépeints par leurs ennemis comme des agents du roi d'Espagne. Voir Andriessen 1957, 110-139 ; cf. Arturo Farinelli, *Marrano (storia di un vituperio)*, Genève 1925, 46-51 et 60-62 en particulier.

⁷⁵ *Fama Postuma*, éd. cit. (n. 21), 82, anagramme du nom de Justus Lipsius proposée par L. Beyerlinck, censeur à Anvers qui signe l'approbation relevée supra, n. 72. Cf. De Landtsheer 2011.

⁷⁶ Voir en annexe, IV, le relevé de ses ouvrages et de ses contributions diverses.

Bien entendu, il ne saurait être question d'étudier ici l'ample production scientifique du médecin ; celle-ci ne nous retiendra que dans la mesure où elle éclaire certaines conceptions qui furent les siennes. Toute la question de la « médecine sacrée », telle qu'elle fut d'abord proposée par J. Molanus, J. Viringus père et ensuite adoptée par Du Gardin, mériterait une étude approfondie. Elle semble se faire jour chez le dernier dans l'âpre discussion qu'il eut avec un collègue de Louvain, qui en 1593 avait d'ailleurs pris la succession de Viringus comme professeur de médecine, Thomas Fyens (Fienus, 1567-1631). Le débat, en effet, tourne autour de la question médico-métaphysique de « l'animation », c'est-à-dire du moment de l'infusion de l'âme dans le fœtus. Débat prolongé et virtuellement interminable.⁷⁷ De façon caractéristique, Du Gardin résume sa position dans un poème français qui a le mérite de nous révéler l'anagramme de son nom et la devise biblique par laquelle il a coutume de signer ses œuvres, poétiques en particulier :

*Louis du Gardin
A-t-un bon dessein,
Et raison sortable.
Il a du soing d'rv
Que n'est recevable,
Fors en Corps Membru⁷⁸
L'Âme Raisonnable.
Dabit Deus Incrementum.*

Au moment d'écrire ces vers, l'auteur avait déjà passé quelque vingt-cinq ans au service de la ville de Douai, qu'il n'a plus guère quittée, semble-t-il, sauf pour aller défendre ailleurs dans la région ses convictions scientifiques, par exemple devant un auditoire de religieux de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.⁷⁹ Cet investissement local est particulièrement visible dans ses œuvres françaises, qu'il s'agisse d'ouvrages de vulgarisation (et l'on peut considérer que *La Nostre-Dame de Hau* appartient à cette catégorie), de poèmes de circonstance ou d'un curieux traité d'art poétique qu'il lança en 1620. Le premier ouvrage qu'il publie à Douai est aussi un échantillon de « médecine sacrée », dans la mesure où l'auteur y propose non seulement des remèdes à la portée de tous,

⁷⁷ Voir *550 jaar Universiteit Leuven* [1976], 266.

⁷⁸ Excepté dans un corps déjà formé : c'est la thèse de l'auteur à propos du délai de l'infusion de l'âme. Voir Du Gardin, *Anima rationalis*, Douai 1629, [*8]^{vo} : « L'argument du livre présent par l'auteur même, sur son anagramme ». La devise latine est empruntée à I Cor. 3, 6-7 ; cf. S. Augustin, *De doctr. chr.* 4, 93.

⁷⁹ Voir BBr II, 245. Sur l'abbaye de Saint-Bertin comme centre intellectuel d'envergure (Érasme y avait résidé), voir Meerhoff 2005, 500-506, 510 avec les notes 7, 10, 11, 14, 20.

mais insiste surtout sur la puissance curative de la prière.⁸⁰ Doté d'un titre aguicheur, *La Chasse-Peste*, il a gardé une certaine notoriété dans les annales de la médecine. C'est un petit traité destiné au peuple dans lequel il dilue le savoir qu'il présentera en latin à ses collègues, *Alexiloëmos, sive de pestis natura*. Dans ce second texte, il est très entouré d'amis proches et de collègues, parmi lesquels on compte plus d'un jésuite, Jean Bertoul, avocat dévot dont nous avons déjà entrevu l'existence, et André van Hoye, le savant helléniste et pieux défenseur de Lipse.⁸¹ Le rapport étroit que l'auteur entretient avec son entourage y est en quelque sorte symbolisé par deux écussons intégrés dans un « emblème de la Médecine », signé des initiales d'un ami artiste, Antoine Serrurier : l'un porte le delta « gothique », emblème de Douai, l'autre les armoiries de la famille Du Gardin. Cet ensemble paratextuel remarquable nous présente le médecin au sein de la société qui est désormais la sienne ; société savante, d'expression latine, qui cependant ne dédaigne pas l'usage de la langue vernaculaire. La gerbe de pièces liminaires qui font suite à l'emblème témoigne de cette double orientation : la majorité en est en latin, quelques-unes en français. Ce sont en particulier l'auteur et son ami Jean Bertoul qui se montrent résolument bilingues : Du Gardin offre une explication du sens de l'emblème dans les deux langues, alors que l'avocat propose une apostrophe latine, rendue en « vulgaire » sous forme de sonnet : « À ladite ville, et université de Douay, translaté et mis en françois ». Le texte, adressé à Du Gardin, est signé de l'anagramme du poète, « Vrai, et noble »⁸² :

*Docte Douay, doué de relevés Esprits
En triple Faculté, en tous Arts, et Science ;
Tu te dois éjouir, qu'à chacune occurrence
L'on te voit sublevé és choses de grand pris.
Soit pour l'Ame, ou le Corps ; par les doctes écrits,
Que la Théologie, et la Jurisprudence,
L'Esculape, et Platon, en vraie expérience
Pratiquant les moyens, donnent aux faits requis.
Pourquoi or (Du Gardin) très-expert, ton fidèle
Voyant ton cœur navré d'une peste cruelle ;
Pour tôt t'en alléger, ce Traité vient t'offrir,*

⁸⁰ Cf. Du Gardin, *Premières Adresses*, 229, « exemple d'un fatras » : *Par vœux, jeûnes, et oraisons [prières] / Christ vienne ôter de nous la peste, / Par vœux, jeûnes, et oraisons / Touchés d'un repentir tâchons / D'apaiser le courroux céleste...* Pour cet art poétique postérieur de quelques années de la *Chasse-Peste* (1617), voir *infra* § 7 et n. 92.

⁸¹ Voir supra n. 21 et 48.

⁸² Du Gardin, *Alexiloëmos*, Douai 1617, [ã 4]^{ro}: Emblème de la Médecine ; *ibid.*, [ã4]^{vo}-[ã6]^{ro}, explication de l'emblème par Du Gardin, signée « Dabit Deus incrementum, L. D. G. » ; *ibid.*, [ã6]^{vo}-[ã8]^{vo}, pièces liminaires, parmi lesquelles la double « apostrophe », latine et française, par J. Bertoul. A. Serrurier, graveur de l'emblème, l'offre à l'auteur qu'il désigne comme médecin et « professeur de la Société de Jésus au Collège de Douai ». Voir BBr II, 241.

*Comme un fils d'Apollon, d'Hippocrate, Aristote,
Rempli de Théorie, et Pratique ; Antidote
Qui est propre vraiment pour les tiens secourir.*

Voilà donc Du Gardin parmi les esprits éminents qui peuplent la jeune université de Douai et prodiguent aux citoyens des trésors de savoir « soit pour l'âme, ou le corps » : cette double perspective est toujours d'actualité.⁸³ Le premier vers désigne tout aussi bien, à travers le jeu de ses sonorités (« Docte Douai, doué... »), le haut lieu riche d'une tradition séculaire de l'art du vers au sein de cette société urbaine très particulière : il s'agit du « Puy » marial de Douai remontant au XIV^e siècle, mais qui avec l'arrivée massive des jésuites dans la ville avait reçu une nouvelle impulsion décisive. On entrevoit la complexité du réseau intellectuel et artistique de la ville, dont l'Université put se développer comme bastion de l'orthodoxie catholique et qui en même temps se montra capable d'infléchir une très riche tradition locale afin d'y couler les nouvelles valeurs de la Contre-Réforme. Les Jésuites surent s'imposer à la fois à l'Université, dans laquelle ils occupaient bientôt une position prépondérante, et aux sociétés urbaines où s'étaient rencontrés depuis toujours les artistes – peintres, sculpteurs – travaillant pour la ville comme pour l'Église et le type très particulier de poètes occasionnels connu sous le nom de « rhétoriciens ».⁸⁴ De toute évidence, c'est dans ce contexte que *La Nostre-Dame de Hau* prend un nouveau sens, sur lequel le traducteur semble avoir anticipé en dédiant son premier ouvrage aux confréries « saintement instituées » par les collèges de la Société de Jésus.

7. Poétique du Puy et poésie en temps de guerre

Il ne nous appartient pas d'écrire la longue histoire de la confrérie douaisienne du Puy de l'Assomption, qui avait son siège dans l'église Notre-Dame et a subsisté jusqu'en 1778. Elle avait comme aînée la confrérie de Notre-Dame du Puy de Valenciennes, alors capitale du comté de Hainaut ; comme celle-ci, elle n'a cessé d'encourager au cours de son existence séculaire les arts plastiques et la poésie d'expression française.⁸⁵ Qu'il suffise de rappeler la tradition picturale brillante dont s'enorgueillit à juste titre la ville et dont on peut se rendre compte encore aujourd'hui en visitant le Musée de la Chartreuse de Douai. Elle a acquis

⁸³ Sur l'Université de Douai, ancêtre de l'Université Catholique de Lille voir, outre les travaux cités *supra* n. 63, Cardon 1892, Compère & Julia 1988 et Dehon 1998.

⁸⁴ La question de savoir quels ont été les rapports exacts entre les « sodalités » jésuites et le Puy de l'Assomption, établi à Douai depuis plusieurs siècles, doit rester ouverte. Dans quelle mesure peut-on parler de synergie, voire de fusion ? Qu'il y ait eu des liens personnels, l'exemple même de Du Gardin le démontre.

⁸⁵ Voir Gros 1992, 39-46 avec (p. 38) la carte localisant les Puys mariaux des régions « septentrionales » (du point de vue français) ; pour une étude hors pair du Puy de la Conception de Rouen, voir Hüe 2002.

sa notoriété en particulier grâce à la dynastie des Bellegambe, toujours active au moment où Du Gardin fit ses premiers pas dans la vie « sociétaire » sur place.⁸⁶ Plusieurs œuvres du « Maître des couleurs », Jean I^{er} Bellegambe (~1470-1535) qui a dû recevoir sa formation à Valenciennes, témoignent de la vivacité du culte marial à Douai même comme aux abbayes qui l'entourent (celles d'Anchin et de Marchiennes en particulier). Il convient de mentionner notamment le *Triptyque de l'Immaculée Conception, Sainte Anne concevant la Vierge* et l'exquise *Vierge des Litanies*. C'est une peinture qui a hérité de tout le raffinement et de toute la splendeur des primitifs flamands ; elle offre un cadre tantôt monumental, tantôt intime aux concours poétiques auxquels le traducteur de Lipse a participé avec tant de ferveur.

La vie poétique du Puy de l'Assomption nous est connue grâce à deux sources majeures qui se recoupent d'ailleurs en partie : d'une part, les *Ceuvres Poétiques* de Jean Loys et de son fils Jacques (1612), et d'autre part *Les premières adresses du chemin de Parnasse* publiées en 1620 par Louis du Gardin, devenu entre-temps « Docteur et Professeur ordinaire en Médecine en l'Université de Douay ». Dans les *Ceuvres Poétiques de Jacques Loys Douysien*, qui est non seulement « poète lauréat » mais aussi juriste, nous trouvons un sonnet de Du Gardin composé à l'occasion de l'obtention du doctorat « ès droits » par l'auteur qui mourra l'année même de la soutenance, en 1610. Mais nous y trouvons surtout une description du concours poétique au cours duquel les participants présentent leurs poèmes, des chants royaux et des ballades notamment, composés « sur le sujet de la glorieuse assomption de leur Patronne immaculée » ; en outre, un relevé des « Princes » qui ont dirigé les cérémonies comme présidents du jury pour les années précédant la parution des *Ceuvres Poétiques*. Ce relevé en particulier mérite notre attention, car il offre un tableau en miniature de la société dans laquelle évoluait Du Gardin tout en nous renvoyant aux *Premières adresses*. En effet, les personnalités citées sont Pierre Le Doux, avocat et procureur de « leurs Altezes » (1608) ; Jean Bellegambe, peintre⁸⁷ (1609) ; Jean Bertoul, poète et avocat (1610) ; et enfin maître Jean d'Arnem, chirurgien (1611). Les trois premiers ont décerné la couronne à Jacques Loys, qui a ainsi obtenu le prix du meilleur chant royal trois pendant trois années consécutives ; exploit peu commun, qui lui a valu le titre de « poète lauréat » et une exemption entière d'octrois. Nous savons grâce au lauréat que le Prince de l'année 1611, chirurgien de son métier, a décerné la couronne convoitée à celui qui rédigea bientôt une introduction méthodique à la composition poétique telle qu'elle fut pratiquée au Puy de Douai, c'est-à-dire à son éminent confrère en poésie et en médecine, Louis du Gardin.⁸⁸ Sans

⁸⁶ Voir Baligand 1999, 31-49 et le catalogue de l'exposition [1981] « Les successeurs de Jean Bellegambe ».

⁸⁷ Jean III Bellegambe, selon toute probabilité. Voir « Les successeurs », cité (n. précéd.), 47-49.

⁸⁸ J. Loys, *Ceuvres Poétiques*, Douai 1612, « Avant-propos ou avertissement au lecteur » : « [...] En la Ville et Université de Douay, lieu natal de notre Auteur, est instituée une honorable

fausse modestie, ce dernier citera en entier le chant royal couronné dans *Les premières adresses du chemin de Parnasse*, où l'on trouve encore d'autres indications précieuses au sujet du concours.⁸⁹

Le chant royal par lequel Du Gardin a remporté la couronne est effectivement un produit exemplaire du genre pratiqué dans les puy marials « du Nord » ; on y repère de nombreux motifs traditionnels, qu'on connaît grâce aux études récentes consacrés à ce phénomène naguère mal connu, voire dédaigné. Comme l'avaient fait ses confrères des Puy du Hainaut et des régions voisines, Du Gardin exploite notamment ces passages de l'Ancien Testament – sur l'arche de Noé, sur la manne céleste – qui seront encore relevés comme *loci classici* de l'exégèse patristique au moment de la proclamation définitive du dogme de l'Immaculée Conception au XIX^e siècle.⁹⁰ Comme on le sait, le refrain du chant royal avait été affiché auparavant, tout poète participant devant faire terminer chaque strophe de son poème par le même vers dicté par le Prince de l'année : ce principe de la « variation sur un thème » prescrit posait des limites assez strictes à la libre improvisation tout en stimulant une noble émulation. Dans ses *Premières adresses*, Du Gardin nous explique la procédure de l'affichage à Douai, tout à fait comparable en cela à celle d'autres villes : les refrains des chants royaux et des ballades « s'attachent ès Églises, et se distribuent un mois auparavant, tant hors la ville, que dedans ». S'agit-il de simples feuilles volantes ou plutôt, comme c'était le cas à Amiens ou à Abbeville, de panneaux accrochés aux murs de l'église? Les spécimens de haute qualité conservés notamment au Louvre, au Musée de Picardie à Amiens et au Musée Boucher-de-Perthes à Abbeville, nous amènent à suggérer qu'à Douai aussi, les grands peintres locaux aient pu créer de véritables tableaux, où ils incorporaient un phylactère (une banderole) sur lequel

et très-ancienne société nommée Confrérie des Clercs Parisiens, sous le nom de la Vierge-Mère de Dieu, ayant de tout temps été composée de vénérables, illustres et rares personnages, tant ecclésiastiques, que nobles et populaires, dont le chef ou Prince se renouvelant chaque année, doit exposer pour prix aux Poètes jadis y appelés *Rhétoriciens*, une Couronne, chapeau, et affiquet, ou image d'argent, pour distribuer les deux premiers aux meilleurs ouvriers d'un chant royal, au jour et sur le sujet de la glorieuse assumption de leur Patronne immaculée. Le troisième à l'auteur de la ballade [la] mieux façonnée, dont les refrains se publient quelque temps auparavant... » ; *ibid.*, 220 : Jean d'Arnem ; cf. Gros 1992, 46. Le Puy de Douai a été étudié dès le XIX^e siècle par quelques érudits locaux : voir notamment Duplessis 1842, Potez 1897 et De Warengien 1898 ; cf. Annexe IV, § 3 (a).

⁸⁹ Du Gardin, *Premières Adresses*, 215 : « Chant royal par lequel je méritai la couronne l'An 1611 ».

⁹⁰ Pour une étude des thèmes exploités par les poètes rouennais dans leurs chants royaux, voir Hüe 2002, 547-884 ; cf. *ibid.*, 701-709, l'image de la médecine que Du Gardin a pu exploiter à une autre occasion. Voir aussi l'encyclique *Ineffabilis Deus* publiée en 1854 par Pie IX, section 4/7 : l'opinion des Pères de l'Église, les images de l'Ancien Testament. Notons que l'encyclique renvoie expressément au Concile de Trente et même aux confréries mariales pour démontrer l'acceptation universelle de l'idée de la conception immaculée dans la tradition catholique : voir sections 2/7 et 3/7.

était indiquée la « devise » de l'année.⁹¹

En 1611, le refrain avait été « *La Verge en l'Arche, et la Manne, et les Tables* ». Du Gardin nous apprend encore qu'à Douai, « pour pouvoir mériter le prix », il fallait obligatoirement faire mention de l'Assomption au cinquième couplet du chant royal. Il s'est lui-même soumis de bonne grâce à cette règle particulière à Douai, en composant comme suit la cinquième strophe de son poème couronné :

*Ce n'était qu'or dans et hors l'Arche antique,
L'or de vertu ornait pareillement
L'âme et le Corps de la Vierge héroïque,
Dedans laquelle a fleuri tellement
La chasteté, que sans point être éprise
Des voluptés que la nature attise,
Elle a eu l'heur de pouvoir engendrer
Le Pain du Ciel, pour l'homme restaurer ;
Tenant en soy les Lois si respectables,
Que de tout point on voit se rencontrer
La Verge en l'Arche, et la Manne, et les Tables.*

Voilà donc un texte dans un style soutenu qui ne rappelle en rien la maladresse « populaire » qui avait caractérisé la traduction du traité de Lipse. À l'évidence, Du Gardin sait adapter son style au sujet comme à l'auditoire, et offre ainsi la preuve *a posteriori* du choix délibéré du registre stylistique dans son premier ouvrage. Pareil cas d'autocitation n'est pas rare dans les *Premières adresses* ; mais le plus souvent, l'auteur préfère citer des échantillons empruntés à la poésie française contemporaine. De manière générale, il privilégie la poésie d'inspiration religieuse, n'hésitant même pas à citer des poètes notoirement calvinistes à côté des poètes restés fidèles à l'orthodoxie catholique. Professeur d'université et enfant de son époque, il ne cache pas son goût pour une poésie savante et encyclopédique, ainsi celle du protestant Du Bartas ou du très catholique Guy Le Fèvre de La Boderie ; de ce dernier, il relève avec admiration *L'Encyclie* et *La Galliade*, parues respectivement en 1571 et en 1578, mais cite *in extenso* – en y relevant quelques maladroites – l'un des chants royaux « sur la pure et très-sainte Conception de la

⁹¹ Du Gardin, *Premières Adresses*, 213-214 : « Il y a en la ville et Université de Douay, une fort ancienne et vénérable confrérie de notre Dame, laquelle a journallement une messe fondée, et tous les jours de N. D. office fort célèbre en l'Eglise de N. D. et signamment à l'Assomption, auquel jours se donnent Couronne, Chapeau et Affiquet d'argent, à ceux qui auront fait les meilleurs Chants Royaux et Ballade » ; *ibid.*, sur l'affichage. Cf. supra n. 88 et voir Gros 1992, 56-106, sur le Puy et l'art pictural, chapitre illustré de nombreuses reproductions de ces panneaux. Un « affiquet » est une sorte de médaille ou d'épingle à fixer sur le chapeau du lauréat : voir D. Hüe 2002, 291-292. Selon Du Gardin (*ibid.*), elle prenait à Douai la forme d'une « Image de la bonne Dame, sur une platine d'argent, environnée d'un beau laurier de cire ».

Vierge » composés pour le Puy de Rouen, avec lesquels le poète normand avait remporté quatre fois la couronne entre 1562 et 1576.⁹²

La prépondérance de la poésie religieuse est caractéristique de cet art poétique conçu dans un esprit réfléchissant la culture sociale d'une communauté urbaine, marquée par la présence d'un nombre impressionnant d'ordres religieux – parmi lesquels la Compagnie de Jésus – et par l'implantation récente d'une université fondée pour enrayer les progrès de la Réforme. Nous avons pu constater à plusieurs reprises à quel point le politique a partie liée avec le religieux à la haute époque de la « confessionnalisation », qui fut celle de Lipse comme de son traducteur. On ne s'étonne pas dès lors de trouver, sur la fin de ce manuel méthodique de versification destiné tout d'abord à former la jeunesse dévote réunie dans les confréries, quelques exemples de « vers chronographiques ou numéraux » composés par Du Gardin à l'occasion de la Trêve de Douze Ans, conclue – comme le précise l'auteur – « entre la Majesté du Roi d'Espagne (&c.) et les Sérénissimes Archiducs nos Princes Souverains d'une part et les États des Provinces Unies du Pays-Bas d'autre [part] », c'est-à-dire entre ses princes légitimes et les rebelles impénitents :

*Le MonDe en IoIe sera
et La gVerre fInIra*

Et Du Gardin d'expliquer que le chronogramme désigne l'année de la conclusion de cet accord : « Vous y avez M.D.LLVIII. 1609 ». Il propose ensuite deux chronogrammes latins sur le même sujet, avant d'enchaîner avec quelques vers acrostiches constituant le nom de la Vierge.⁹³

En effet, la vénération de la mère de Dieu et la promotion des lieux de pèlerinage en son honneur reste la préoccupation centrale de notre auteur, comme du milieu dévot au sein duquel il évolue. Sa vie durant, Du Gardin est resté fidèle à la vocation qu'il avait manifestée en publiant en 1605, avant tout autre, sa traduction de l'ouvrage de Lipse. Son manuel de versification à peine achevé, le voici qui incite Jean Bertoul, l'ami de toujours, à publier la traduction d'un autre traité de dévotion mariale, déjà relevé en passant dans les pages qui précèdent. Bertoul avait publié dès 1615 la traduction d'un traité de « médecine sacrée », le *Regimen sanitatis scholæ Salernitanæ*, entreprise précisément « par l'enthort (l'encouragement) d'aucuns plus famés, et premiers Professeurs de cette

⁹² Du Gardin, *Premieres Adresses*, 212, 216, 220-222. Grâce à l'obligeance d'Emmanuel Buron (Université Rennes 2) qui avec G. Peureux a préparé l'édition critique de cet art poétique important, j'ai pu disposer du texte numérisé et d'un relevé complet des passages cités par Du Gardin. Celui-ci y renvoie même au traité de prononciation du latin publié par Juste Lipse, sur lequel il a pu se pencher avec son collègue l'helléniste André van Hoye : voir notre bibliographie en annexe (IV) ; ici n. 118.

⁹³ Du Gardin, *Premieres Adresses*, 244.

Ville, et Université de Douay de l'Art, et Faculté de Médecine ». Parmi les textes liminaires se trouvent des vers en latin et en français composés par Du Gardin.⁹⁴ À l'occasion sans doute de l'ouverture du Séminaire des Sept-Douleurs à Douai en 1620, les deux compagnons feront à nouveau acte de présence : l'année d'après paraîtra la traduction du traité mentionné, dans lequel sont consignés non moins de *Deux cens dix miracles de la confraternité des sept douleurs de la très-sacrée Vierge Marie*. L'ouvrage porte une devise (*Sicut lilium inter spinas*) renvoyant, à travers le Cantique des Cantiques (2, 2 ; cf. Lc 2, 35), aux litanies de la Vierge ; celles-ci ont été amplement exploitées par les poètes des Puys marials. On se souviendra aussi qu'elles ont trouvé en Jean Bellegambe I^{er} un interprète particulièrement brillant.⁹⁵ Ici encore, Du Gardin tient à apporter sa pierre à l'ouvrage en y insérant des félicitations poétiques adressées au traducteur.



Figure 10 - Page de titre de la traduction de Jean Bertoul, *Deux cens dix miracles* (1621), conservée à la BM de Douai. Figure en taille douce par Martin Baes

⁹⁴ J. Bertoul (trad.), *Le Reiglement, ou Regime de la santé*, Douai 1615 (Labarre 627). Citation empruntée à la dédicace. Voir annexe IV § 3 (b). Cf. aussi l'*Hygiasticon* (1613) de Léonard Lessius qui, rappelons-le, fit ses études à Douai et enseigna à Douai, puis à Louvain (1585-1600).

⁹⁵ Voir *supra* p. 316. Sur l'iconographie de la Vierge aux Litanies et l'exploitation des litanies de la Vierge dans la poésie « palindromique », voir Hüe 2002, 194-212. Sur le Collège des Sept-Douleurs fondé en 1620 pour l'accueil de sept étudiants pauvres, voir Lefebvre 1960, 720.

Ce poème retentissant peut être considéré comme la signature d'un auteur qui persiste dans la voie qu'il s'était choisie avant même d'amorcer à l'Université de Douai une carrière honorable. On peut l'interpréter en même temps comme une espèce d'auto-éloge rétrospectif, tant il est vrai que l'auteur y célèbre des valeurs qui depuis toujours furent les siennes et continueront à l'être jusqu'à la fin de ses jours. En guise de conclusion à cette étude consacrée à la première traduction du premier traité marial de Lipse, il est donc légitime de citer quelques-unes des strophes du poème⁹⁶ par lequel Du Gardin, tout en saluant le travail d'un compagnon de route, semble aussi se féliciter d'avoir jadis inauguré sa carrière en lançant depuis la capitale des Pays-Bas espagnols *La Nostre-Dame de Hau* :

*La Piété revient.*⁹⁷

*Dieu, sa Mère, le Roy, vient son propre reprendre.
Chacun d'eux désormais à bon escient r'entre
En ce qu'il appartient.*

*Il est temps Hollandais,
Il est temps Zélandais, et toute ta Séquelle
De quitter à ce coup ton injuste Querelle.
Rends-toy à ceste fois.*

[...]

*Non, ce n'est pour néant,
Que ces Miracles-ci, jadis faits en Hollande,
Que ces Miracles-ci, jadis faits en Zélande,
S'éveillent maintenant.*

*Environs cinquante ans,
Que la Religion a été en ténèbres,
Ces Miracles aussi, par-avant fort célèbres,*

⁹⁶ Du Gardin, « Congratulation à Monsieur M. Jean Bertoul...sur sa traduction des Miracles de la Confraternité des sept douleurs de la très-sacrée Vierge Marie originellement fondée à Abbenbrouck, ès Quartiers de Hollande ». Voir en annexe (III) la préface très éloquente à l'ouvrage publié à Douai en 1621. Sur Abbenbroek lieu de pèlerinage, voir : meertens.knaw.nl/bedevaart/bol/plaats/6

⁹⁷ Comparer l'avis au lecteur inséré dans l'original latin : cf. annexe IV § 3 (e), avec la note 125. L'éditeur G. Colvener y avait remarqué : *Animadverti autem haec ad fidei nostrae Catholicae confirmationem praesenti aevi sectarios, et eos, qui ab eis in Belgio seducti sunt non parum prodesse posse. Cum enim in Hollandia et Zelandia pro maiori parte omnia haec miracula facta sint, videant nunc Hollandi et Zelandi, an in Abbenbrouck, Reymerswale, Delfis, et Hagae Comitum similia fiant in iisdem templis a se prophanatis, in quibus haec tam gloriose et copiose paucorum annorum spacio patrata sunt.* L'ouvrage, dédié à l'archiduc, est un produit typique de la Contre-Réforme militante propagée par l'Université de Douai. Le passage cité se trouve au f. A [=ä] 5^{vo}.

Ont été croupissants.

*Mais or', que le bon Dieu
Assiste notre Roy, et Prince Catholique,
De replacher en fin l'Eglise Apostolicque
En son antique lieu ;*

*Il n'est pas fortuit,
Que votre heureuse Plume, et votre dévote Ame
Inspirée de Dieu, et de la Bonne Dame,
At ce Livre traduit.*

*Cy les Désabusez,
Retournant au giron de leur ancienne Mère,
Liront, qu'en leurs Quartiers, la Vierge fut prospère
A plusieurs affligez...*

ANNEXES

I. Arnold H. Westerhoff : Poème accompagnant le portrait de Lipse (1733)⁹⁸

*Was Wetenschap altydt met Godvrucht ryk beparelt,
Men zag in Lipsius een wonder van de Warelte.
In 't Pausdom opgekweekt, was hy daar aan verslaaft.
In Saxen noemde hy Lutherus geest begaaft
Ter Kerk hervorming: maar hy prees Calvyn te Leyden,
Als ware Godts-gezandt: dog meende geen van beiden.
Tot zyn uytbraakzel laatst te Lewven weer gekeert
Met zyn beminden Hond, het Roomsche Babel eert.*

II. Louis du Gardin, *La Nostre Dame de Hau*, Bruxelles 1605, L3^{ro}-T4[=L4] ^{vo} :

Mais voyez encores son⁹⁹ assistance a l'endroit de trois Religieux, narrée en icelle Chapelle mot apres aultre. Ayant son Alteze le Duc de Parme¹⁰⁰

⁹⁸ In : Ferwerda 1755. Gravure : *A. Vander Laan del[ineavit et] Fec[it]* ; poème signé « A. H. W. ». Publié d'abord, avec le même portrait, dans G. Outhof 1730-1733. Voir Coppens 1997, n° 116 et 122.

⁹⁹ Celle de la Vierge.

¹⁰⁰ Alexandre Farnèse (1545-1592), fils de Marguerite de Parme ; gouverneur des Pays-Bas (1586-1592).

au mois de Septembre l'an 1588. assiéger la ville de Bergues sur le Zom,¹⁰¹ l'ennemy de dedans lors fort esbranlé, fait le 14. jour dudict mois audict an, embarquer et sortir tous les pauvres prisonniers, fort bien ensemble accouplez et encheinez, en nombre de quarante-cinq, entre lesquels y avoit sept hommes d'Eglise, et signamment¹⁰² trois Religieux de l'Abbaye de Villers en Brabant,¹⁰³ lesquels avoyent esté auparavant, à scavoir le troisieme de May pris en leurdict Cloistre.

Donc iceux prisonniers arrivans devant la porte de la ville de Sainte Gertrude-Bergues¹⁰⁴ avec leur garde et conduite, qui estoit le Prévost Anglois avec quatre Soldats, lesquelz les pensoyent incontinent illec¹⁰⁵ mener et introduire pour les bien garder : Voicy que les soldats dudict lieu, s'ayants auparavant, ascavoir le 10. de Mars, faictz maistres de ladict ville, en dechassans le Comte de Hollack¹⁰⁶ et ses fauteurs, leur refuserent l'entrée. Quoy voyant ledict Prévost, commanda aux Mariniers retourner, d'ou ilz venoyent. Ce que venoit fort bien au souhaict et desir desdicts pauvres prisonniers, afin de mieux accomplir et effectuer leur par-avant conceüe entreprinse.

Ores eux arrivans en *Swalem*¹⁰⁷ et *Dordrecht*, ilz se recommanderent tous devotement a nostre Seigneur et à la benoiste Vierge de Hau, en chantant ensemble a haulte voix le *Magnificat*. Ce pendant eux estans constituez en bas de la Navire, et entre-temps que leur garde se triomphoit au-dessus d'icelle : Voicy qu'ilz commencerent à ouvrir l'un apres l'autre leurs gros Locquets, avec quelque petite clef, qu'avoit sur luy l'un desdicts Religieux de Villers, de maniere que l'ennemy estant contraint se rendre à mercy, iceux prisonniers furent incontinent miraculeusement delivrez, par l'invocation de la benoiste Vierge, a laquelle ilz s'estoyent auparavant recommandez.

En memoire dequoy, ilz ont envoyé, et dedié à Dieu et a sa benoiste Mere la glorieuse Vierge Marie, ceste presente clef d'argent, qui est faicte et formée à la proportion de celle, avec laquelle ilz ont esté par la Divine bonté delivrez de leur miserable captivité et emprisonnement.

¹⁰¹ Voir De Mooij 1998, chap. 4 : « De calvinisering van Bergen-op-Zoom ». La ville se trouvait au pouvoir des « États » rebelles depuis l'été de 1577 ; sur les exactions iconoclastes qui eurent lieu le 15 août 1580, jour de l'Assomption, voir *ibid.*, 158-162.

¹⁰² Notamment.

¹⁰³ Cette abbaye cistercienne en Brabant-Wallon avait dans son église une chapelle dédiée à la Vierge de Montaigu « qui se plaisait à y faire des miracles » ; voir A. Pasture 1925, 334.

¹⁰⁴ Ville voisine, soumise aux « États » depuis 1573 ; après un entracte (en 1589 les Espagnols la rachètent), elle fut reconquise en 1593 par le Prince Maurice d'Orange.

¹⁰⁵ Aussitôt en ce lieu-là.

¹⁰⁶ Nom usuel français de Philippe comte de Hohenlohe-Langenburg (1550-1606) qui, après l'assassinat du Taciturne (dont il épousa la fille aînée, Marie de Buren) était devenu chef de l'armée hollandaise. Cf. Cohen 1920, 82.

¹⁰⁷ *Zwaluwe* ?

III. J. Bertoul (trad.), *Deux cens dix miracles de la Confraternité des sept douleurs de la tres-sacree Vierge Marie*, Douai 1621

Dans ce texte remarquable on trouve réunis à peu près tous les arguments religieux et politiques en faveur du culte marial. Le poème de félicitation qu'y a inséré Du Gardin démontre que celui-ci les prend entièrement à son compte.

Ibid. ff. à2^{ro}-[à6]^{vo} : Préface du traducteur, signée de l'anagramme « vrai, et noble ».

« A Monseigneur, Monsieur le Reverend Pere en Dieu Antoine de Winghe,¹⁰⁸ Abbé de la très-devotieuse maison abbatiale de Liessyes. »

Monseigneur,

L'on trouve és Saintz escriptz, qu'entre tous les services, qu'on peut rendre à Iesvs Christ en ce monde à luy les plus plaisantz et agreables, c'est de l'aider à porter sa Croix, avoir ses playes engravées au cœur, et avoir pitié et compassion de sa douloureuse Mort et Passion : Laquelle chose se fait au cœur par recordation, et compassion ; en la bouche par devotes actions de graces ; et au corps par flagellations et castigations. Affin qu'à iceluy nostre Seigneur luy rendions graces de cœur, de bouche, et d'œuvre : Ce que sa tres-glorieuse, tres-benigne, et tres-douloureuse Mere, ayant bien apprins, et tenu buriné dans son cœur et en son ame, l'auroit tousjours bien sçeu devotieusement practiquer en toute humilité, et ardante charité vivant sur terre : Et c'est pourquoy que nostre Seigneur Iesvs Christ ayant sa Mere d'un amour incomparable, et la Mere reciproquement son Filz, a voulu que tel amour symbolisant, trouva aussi place à symboliser et reciproquer en ses Douleurs, Mort, et en sa Passion, et qu'autant qu'il sentiroit de playes, autant en souffriroit sa tres-digne Mere en son cœur, selon qu'escrit Saint Hierosme.

[...] Et qu'ainsi faisant ne se retrouve chose de plus grande vertu et efficace, pour effaçer entierement tous vices et pechez, et donner plus grand accroissement aux vertus, que le resouvenir de la Mort et Passion de nostre Seigneur, pour et affin aussi d'espandre la grace d'une si ardante charité, et pieté par toute l'Eglise Chrestienne, et que toute Nation y vint à participer, et que par ainsi il seroit que la Vierge tres-pure et immaculée estant ainsi esmeüe et incitée par telle pieté, viendroit à patronicer et emprendre la cause du genre humain aupres de son Filz

¹⁰⁸ On visite toujours le parc de l'abbaye bénédictine de Liessies fondée par Wibert, comte de Poitou en 764 et détruite en 1790. Sur l'abbé A. de Winghe, très favorable à la Compagnie de Jésus et à l'implantation de celle-ci à Maubeuge, voir Poncelet 1927, 537-538.

plus ardamment, et que le tres-doux Iesvs venant ainsi partager à tout ce culte, avec sa tres-benigne Mere viendroit avec plus prompte et misericordieuse clemence à divertir, destourner, et retirer arriere de nous son ire et son courroux [.]

Ce qu'estant bien en meurement consideré, fut trouvé tres-bon et tres-expedient, et ce divinement, d'instituer et ordonner telles pieuses meditations en memoire et recordation de la Passion de nostre Seigneur Iesvs Christ, et des sept douleurs de la Vierge Marie sa Mere, en recitant sept fois Pater Noster, et sept fois Ave Maria. Ce qu'accroissant de mieux en mieux en œuvre et pieux exercice, en fut establee une Confraternité dite des sept douleurs de la Vierge Marie, de laquelle le premier Autheur et Instituteur fust feu d'heureuse memoire le

Roy Philippes premier de ce nom,¹⁰⁹ estant encore en son tendre eage, qui ne fut sans fruit, comme est assez amplement décrit par tout le contenu en ce petit livre, pour les divins et merueilleux miracles en survenuz, toutes seditions et guerres civiles apaisées, ayant esté approuvée et confirmée par le Sainct Siege Apostolicque. Dont et pourquoy icelle Confraternité a esté tousjours maintenue, regie, et gouvernée par les Serenissimes et Illustrissimes Princes de la tres-noble et tres-Catholicque maison Autriche,¹¹⁰ successeurs¹¹¹ d'iceluy Philippes premier de ce nom, et Autheur, lesquelz se sont employés totalement à faire rediger fidelement et assurement par escrit tous et chacuns les Miracles par un volume, avec tout bon ordre et disposition [...]

Ibid. ff. [ã7]^{ro}-[ã8]^{vo} : Louis du Gardin, « Congratulation à Monsieur M. Jean Bertoul... »¹¹²

¹⁰⁹ Philippe I^{er} le Beau (Bruges 1478 – Burgos 1506), souverain des Pays-Bas (1482-1506) et roi de Castille (1504-1506). Fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, il eut pour enfants Charles Quint et Ferdinand I^{er}.

¹¹⁰ À cette époque graphie habituelle dans ces régions pour « Autriche ».

¹¹¹ Notamment Charles Quint, Philippe II, et depuis 1598 les archiducs Albert et Isabelle.

¹¹² Voir Annexe IV, § 3 (e).

IV. BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE LOUIS DU GARDIN

A. Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, tome II, Paris 1966, p. 785 [=C]

Bibliotheca Belgica. Bibliothèque générale des Pays-Bas. Fondée par F. van der Haeghen. Rééditée sous la direction de M.-Th. Lenger, Bruxelles 1964-1975, tome II (Du Gardin) et III (Lipse) [=BBr]

Albert Labarre, dans *Bibliotheca Bibliographica Aureliana. Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*. Baden-Baden [=Labarre]

Vol. 86 : Tome IV : Douai 1982

Vol. 111 : Tome XV : Artois, Flandre, Picardie

Avec supplément Douai 1987

Vol. 133 : Tome XVII : Lille 1992

Vol. 148 : Tome XX : Saint-Omer

Avec supplément aux tomes IV, XV, XVII 1996

Les meilleures collections des ouvrages de Du Gardin se trouvent à Douai (BM), Paris (BIU Santé) et Londres (Wellcome Collection).

1. JUSTE LIPSE, TRAD. DU GARDIN

BBr III : L 306-L 328 ; Cioranescu

localisation (choix) :

L 311 : *La Nostre Dame de Hau* C 26965
(Bruxelles : Rutger Velpius, 1605)¹¹³

Gand BU ; Groningue BU
Göttingen BU ; La Haye BR

L 312 : *La Nostre Dame de Hau*
(Bruxelles : Rutger Velpius, 1606)

Louvain BU ; Paris BnF,
Mazarine ; Munich BSB

L 313 : *La Nostre Dame de Hau*
(Bruxelles: Hubert-Antoine Velpius, 1625)

Mons BM

2. DU GARDIN: ŒUVRES

BBr II : D 166-D 177, Labarre et Cioranescu

D 166 : *La Chasse-Peste* Labarre 735
(Douai : Pierre Auroy, 1617) C 26969

Douai BM : δ 1617/8 ;
Gand BU ; Lille BM
Paris BnF, Mazarine

¹¹³ Voir supra n. 44.

Paris, BIU Santé

(éd. numérisée, 2011)

Idem, (Saint-Omer : C. Boscart, 1625)	Labarre (St.-Omer) 273	Paris BnF
Idem, « 2e éd. » (Douai : veuve P. Auvroy, 1633)	Labarre 1899	Douai BM: δ 1633/13 ¹¹⁴
Idem, (Lille : P. de Rache, 1646)	Labarre (Lille) 318	Amiens BM
BBr mq ¹¹⁵ : <i>Remèdes singuliers et familiers contre la peste</i> (Bruxelles : F. Foppens, 1668)		Bruxelles BR
D 167 : <i>Alexiloémos, sive De pestis natura</i> (Douai : Pierre Auroy, 1617) ¹¹⁶	Labarre 734 C 26967	Douai BM : δ 1617/7* Paris BnF, Ste-Gen., Maz. Gand BU, Mons BU, Lille BM
<i>*Provenance</i> : Collège des Jésuites à Douai. Don de l'auteur		
D 168 : <i>Contra pestem</i> (Douai : Pierre Auroy, 1531)	Labarre 1794 C 26968	Douai BM : δ 1631/9 Gand BU ; Mons BU Paris Mazarine
BBr mq : <i>Premières adresses du chemin de Parnasse</i> ¹¹⁷ (Douai : Balthazar Bellère, 1620)	Labarre 1003 C 26966	Paris Arsenal, Institut
BBr mq : <i>Methodus facilis versus gallicos condendi</i> . À la suite de : J. Pillot,	Labarre 1018bis	Münster BU : <i>Libri rari</i> Z2/81

¹¹⁴ Voir le catalogue de l'exposition *L'Université de Douai*, 1960, n° 110 ; *ibid.* n° 109, *Alexiloémos* (D 167).

¹¹⁵ BBr mq : « Cet ouvrage manque dans la *Bibliotheca Belgica* ».

¹¹⁶ À cette époque, Du Gardin cumule la fonction de professeur d'université avec celle de médecin de la ville : voir la page de titre et deux pièces d'hommage (*urbis Duacensis Pensionarius, urbis Duacensis Protophysicus*).

¹¹⁷ Reprint Slatkine 1974. L'édition critique des *Premières adresses* a été publiée à Paris en 2012. Voir la bibliographie ci-dessous.

Grammatica gallica ; M. Cordier,
Sententiae proverbiales gallico-latinae
(Douai : Balthazar Bellère, 1620)¹¹⁸

D 169: *De animatione foetus quaestio* Labarre 1217 Douai BM : δ 1623/17*¹¹⁹
(Douai : Pierre Auroy, 1623) C 26970 Paris BnF, Maz. ;
Maastricht BM

**Provenance* : [1] « <illisible> 1629 »
[2] « *Religiosus Aquicinctinus*¹²⁰ 1645 »

D 170 : *Hortensii Manuductio* Labarre 1563 Paris BnF, Arsenal,
(Douai : Pierre Auroy, 1626) C 26971 Gand BU, Mons BU ;
Bruxelles BR

D 171 : Idem, « 2e éd. », livres 1 et 2 Labarre 1949 Douai BM : δ 1634/11*
(Douai : veuve P. Auroy, 1633-1634)¹²¹ C 26972 Valenciennes BM ;
Bruxelles BR ; Lille BM
Paris BnF, Mazarine,
Sorbonne

* *Provenance* : Collège des Jésuites à Douai. Don de l'éditeur, la veuve P. Auroy.

¹¹⁸ B. Bellère reprend ces deux derniers ouvrages à son collègue Jean Bogard (publiés à Douai, 1620) : voir Labarre n° 1018. La même année, J. Bogard imprime un traité de prononciation grecque, inspiré de Lipse pour le latin : André van Hoye, *Orthoepēia, sive de germana ac recta linguae graecae et obiter latinae, pronuntiatione [...] et quoad latina, ex Iust. Lipsio excerpta...* Labarre no 1030. L'auteur, originaire de Bruges (1551-1622), était lié avec Du Gardin: voir BBr II, 241 [D 167]: pièce liminaire dans *l'Alexiloémos, 1617 et infra n. 122.*

¹¹⁹ À la fin du volume, note manuscrite : *hoc anno fuit capta civitas silvaducensis mense septembri.* (« en cette année-là, au mois de septembre, fut prise la ville de Bois-le-Duc »). Après un siège mémorable dirigé par Frédéric-Henri, stadhouder des provinces du Nord, Bois-le-Duc fut en effet reconquis en 1629 sur les Espagnols.

¹²⁰ « Un religieux de l'abbaye d'Anchin ».

¹²¹ Cette réédition de la *Manuductio* est parrainée par les collègues de Du Gardin, mort en février 1633 : Martin Remigius, Mathieu Cordouan et Phil. Becquet. Ceux-ci signent un avis aux étudiants daté le 7 juin 1633. Dans l'avis aux lecteurs qui suit, on précise que l'auteur de l'ouvrage a été professeur de médecine à l'université de Douai « depuis environ 28 ans » : ce qui fait remonter sa nomination à 1605, année de publication de *La Nostre Dame de Hau*. Même dans cet austère manuel méthodique, la guerre civile et religieuse est présente. Pour expliquer des différences terminologiques en sémiotique médicale, Du Gardin proposera, dans la 3^e partie (1538, 7), l'analogie du siège de Bruges par « l'ennemi » (*Hostis obsidiens Brugas*). Cf. supra note 119.

<i>Institutionum medicinae</i> , livre 3	Labarre 2078	Douai BM : δ 1638/10
(Douai : André Auroy, 1538)		Lille BM ;
« Ouvrage posthume », éd. par J. Bruffault		Paris BnF, Ste-Geneviève
D 172 : <i>Anima rationalis</i> ¹²²	Labarre 1699	Douai BM : δ 1629/11
(Douai : Pierre Auroy, 1629)	C 26973	Paris BnF ;
		Bruxelles BR
D 173 : <i>Remedium erroris</i>	Labarre	Gand BU, Mons BU
(Douai : Pierre Auroy, 1630)	[1748 ^{bis}], 1795	Paris BnF, Maz. (2)
	C 26975	
D 174 : <i>Medicamenta purgantia</i>	Labarre 1795	voir no précédent
(Douai : Pierre Auroy, 1631)	C 26974	
D 175 : Idem, « 2e éd. »	Labarre 2122	Douai BM : δ 1640/7
(Douai : Jacques Mairesse, 1640)		Gand BU ; Paris, BIU Santé
D 176 : <i>Circumstantiae et tempora</i>	Labarre 1843	Douai BM : δ 1632/17*
(Douai : veuve P. Auroy, 1632)	C 26976	Valenciennes BM
		Paris BnF, Ste-Gen., Maz.

* *Provenance* : Collège des Jésuites à Douai

Débat

Obert, Antoine, <i>Anastichiosis apologetica pro paraenisi.</i>		Paris BnF, Maz., BIU Santé
<i>Contra D. L. Du Gardin</i>	Labarre 344	Lille BM, Saint-Omer BM
(Saint-Omer : veuve C. Boscart, 1631)		
Idem, <i>De venae sectione in pleuritide, paraenesis secunda</i>		Londres : Wellcome Libr.
(Saint-Omer : veuve C. Boscart, 1635)	Labarre 393	Paris BIU Santé,
		Saint-Omer BU

¹²² Comporte e. a. une pièce d'André van Hoye en défense de l'auteur dont la teneur est donnée dans une note marginale : *lubrica res semper Novitas. Antiqua triumphent*. Dans le texte même (*ibid.*, 227), Du Gardin renverra au même collègue, *graecus ab annis 50. Professor et* notamment à sa paraphrase en vers du prophète Ezéchiel (Douai : J. Bogard, 1598). Quelques pages plus bas (*ibid.*, 240), il citera plusieurs bulles papales en notant en marge : *Habui ex Bibliothecâ Aquicinctina* (« je les ai consultées à la bibliothèque de l'abbaye – ou du Collège – d'Anchin »).

3. VERS DE DU GARDIN CHEZ D'AUTRES AUTEURS

- a) Jacques Loys « Douysien », *Œuvres Poétiques*, Douai BM : δ 1612/14
(Douai : P. Auroy, 1612), p. 185 Labarre 535 Paris BnF : Rés. YE 4342
Bruxelles BR
- Cf. Labarre 536 (Jean Loys), 567, 568 (éd. 1613) ; 279
[Jacques] Douai BM : δ 1612/13
[Jean] Douai BM : δ 1613/13
Douai BM : δ 1613/14
Bruxelles BR
- b) J. Bertoul (trad.), *Reiglement* Labarre 627 Douai BM : δ1615/6&c11¹²³
(Douai : P. Auroy, 1615), ff. [A4]^{ro}-[A6]^{ro} ¹²⁴ Bruxelles BR ; Paris Ars.
- c) J. Franeau, *Jardin d'hiver* Labarre 682 Douai BM : δ 1616/20*
(Douai : P. Borremans, 1616), f^o [*4]^{vo} Bruxelles BR
Paris BnF, Ste-Gen.
- * *Provenance*: Collège des Jésuites à Douai
- d) P. Maugred, *Airs, et chansons* Labarre 694 Paris BnF : Rés. Vm7 246
(Douai : J. Bogard, 1616)
- e) J. Bertoul (trad.), *Deux cens dix miracles* Labarre 1048 Douai BM : X1621/12
(Douai : P. Auroy, 1621), ff. [ã7]^{ro}-[ã8]^{vo} Lille 3 BU

¹²³ Curieusement, cet ouvrage a connu deux impressions, ayant chacune une dédicace différente : l'une à Antoinette de Longueval (δ 1615/11), l'autre à Jean du Joncqouy (δ 1615/6), abbé de Marchiennes à qui Du Gardin dédiera son *Contra Pestem* (voir *supra* D 168). Labarre ne mentionne que la première, la seule à comporter le « sixain » de Du Gardin qui ouvre la série de ses hommages à l'auteur.

¹²⁴ À la fin, devise de Du Gardin : *Dabit Deus incrementum* (I Cor 3, 6-7).

V. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Andreas, Valerius (1643), *Bibliotheca Belgica* (reprint Nieuwkoop : De Graaf, 1973). Louvain.
- Andriessen S.J., Jozef (1957), *De Jezuieten en het samenhorigheidsbesef der Nederlanden, 1585-1648*. Anvers.
- Arblaster, Paul (2004), *Antwerp and the world : Richard Verstegan and the International Culture of Catholic Reformation*. Louvain.
- Baligand, Françoise (1999), *Le Musée de la Chartreuse, Douai*. Paris.
- Béthouart, Bruno et Lottin, Alain (eds.) (2005) , *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*. Arras.
- Beuzart, Paul (1912), *Les hérésies pendant le Moyen-Age et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II, 1598, dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleu*. Le Puy.
- (1930), *La répression à Valenciennes après les troubles religieux de 1566*. Clamart.
- Beylard, Hugues (1940-1986), "Le Collège d'Anchin", in Pierre Delattre S.J. (dir.), *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles: répertoire topo-bibliographique...1540-1940*. 4 tomes en 11 volumes. Enghien, tome II, 173-262
- Bibliotheca Belgica. Bibliothèque générale des Pays-Bas*. Fondée par Ferdinand van der Haeghen. Rééditée sous la direction de Marie-Thérèse Lenger (1964-1975), 7 vol. Bruxelles.
- Bibliotheca Bibliographica Aureliana*, voir: Labarre
- Bocquillet, Auguste (1983), *Histoire de la ville et seigneurie de Mortagne: des origines à 1800*. Mortagne-du-Nord.
- Buron, Emmanuel et Peureux, Guillaume (eds.), voir: Du Gardin
- Cardon, Georges (1892), *La fondation de l'Université de Douai*. Paris.
- Clauzel, Denis, Giry-Deloison, Charles et Leduc, Christophe (eds.) (1999), *Arras et la diplomatie européenne, XV^e-XVI^e siècles*. Arras.
- Cohen, Gustave (1920), *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*. Paris.
- Compère, Marie-Madeleine et Julia, Dominique (1988), *Les collèges français 16^e-18^e siècles. 2: Répertoire France du Nord et de l'Ouest*. Paris.
- Coppens, Christian (1997), "Iconografie van Lipsius", in Gilbert Tournoy, Jan Papy et Jeanine de Landtsheer (eds.), *Lipsius en Leuven*, Supplementa Humanistica Lovaniensia, 13. Louvain, 329-374
- Dehon, Gilbert (1998), *L'université de Douai dans la tourmente (1635-1765). Heurs et malheurs de la Faculté des arts*. Villeneuve d'Ascq.

- De Landtsheer, Jeanine (1996), “Le retour de Juste Lipse de Leyden à Louvain selon sa correspondance (1591-1594)”, in C. Mouchel (ed.), *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*. Paris, 347-368.
- (1997), “*Iusti Lipsi Diva Lovaniensis* : An Unknown Treatise on Louvain’s *Sedes Sapientiae*”, *Revue d’Histoire Ecclésiastique* 92: 135-142
- (2003), “Justus Lipsius’s Treatises on the Holy Virgin”, in A. Gelderblom, M. Van Vaecq en J. de Jonghe (eds.), *The Low Countries as a Crossroads of Religious Beliefs*. Leyde, 65-88
- (2011), “Pius Lipsius or Lipsius Proteus?”, in J. De Landtsheer et H. Nellen (eds.), *Between Scylla and Charybdis : learned letter writers navigating the reefs of religious and political controversy in early modern Europe*. Leyde, 303-349
- De Mooij, Charles C. M. (1998), *Geloof kan bergen verzetten. Reformatie en katholieke herleving in Bergen-op-Zoom, 1577-1795*. Hilversum.
- De Robaulx de Soumoy, A.-P.-L. (ed.) (1864), *Histoire des troubles advenues à Valenciennes à cause des hérésies, 1562-1579, tirée de plusieurs écrits, en 1699, par Pierre-Joseph Le Boucq*. Bruxelles.
- De Warenguien, A. (1898), “Douai et les poètes douaisiens au xv^{ie} et au xvii^e siècles”, *Mémoires de la Société d’agriculture, sciences et arts, centrale du Département du Nord, séant à Douai*, troisième série. Douai, tome III, 341-409; et tome VI (1895-1896). 131-256
- Duerloo, Luc et Marc Wingens (2002), *Scherpenheuvel. Het Jeruzalem van de Lage Landen*. Louvain.
- Duflot, Léon (1971), *Un orateur du XVI^e siècle. François Richardot, évêque d’Arras*. Arras, 1897; Genève, 1971.
- Du Gardin, Louis (2012), *Les Premières Adresses du chemin de Parnasse*, éd. critique par E. Buron et G. Peureux. Paris.
- Duplessis, G. (, 1842), “Essai historique sur les établissements littéraires de la ville de Douai, depuis le xiv^e siècle jusqu’à nos jours”, en tête de : Hyppolyte R. Duthilloeul, *Bibliographie douaisienne....* Douai.
- Enenkel, Karl E. J. (1997), “Humanismus, Primat des Privaten, Patriotismus und Niederländische Aufstand: Selbstbildformung in Lipsius’ Autobiographie”, in Karl Enenkel et Chris Heesakkers (eds.), *Lipsius in Leiden*. Voorthuizen, 13-45.
- (1999), “Lipsius als Modellgelehrter: Die Lipsius-Biographie des Miræus”, in Gilbert Tournoy, Jeanine de Landtsheer et Jan Papy (eds.), *Iustus Lipsius Europæ lumen et columen*, Supplementa Humanistica Lovaniensia 15. Louvain, 47-66.
- Enenkel, K. A. E. et Smith P. J. (eds.) (2007), *Montaigne and the Low Countries (1580-1700)*. Leiden / Boston.

- Ferwerda, Abraham (1755), *Afbeeldingen en levensbeschryvingen van eenige voorname personen, waar onder eenige der eerste hervormers, die ten kosten van goed en bloed den waaren godsdienst hebben tragten voort te planten...* [Illustré de gravures par Adolf van der Laan]. Leeuwarden.
- Gazet, Guillaume (1613-1614), *L'histoire ecclésiastique du Pays-Bas*. Arras.
- Goosens, Aline (1997-1998), *Les Inquisitions modernes dans les Pays-Bas méridionaux (1520-1633)*. 2 vols. Bruxelles.
- Gros, Gérard (1992), *Le poète, la Vierge et le Prince du Puy. Étude sur les Puyx marials de la France du Nord du xive siècle à la Renaissance*. Paris.
- Halm, Carolus (1882), "Über die Ächtheit der dem Justus Lipsius zugeschriebenen Reden. Eine literarhistorische Untersuchung", *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München*, Jahrgang 1882, Bd. II. Munich, 1-37
- Hüe, Denis (2002), *La poésie palinodique à Rouen (1486-1550)*. Paris.
- Labarre, Albert, [dans] *Bibliotheca Bibliographica Aureliana. Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIe siècle* (1971), vol. 40, 9e livraison. Baden-Baden.
- , [dans] *Bibliotheca Bibliographica Aureliana. Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle* (1982), vol. 86/tome IV: Douai. Baden-Baden; vol. 111/t. XV: Artois, Flandre, Picardie; Supplément Douai (ibid. 1987); vol. 133/t. XVII: Lille (ibid. 1992); vol. 148/t. XX: Saint-Omer. Avec supplément aux tomes IV, XV, XVII (ibid. 1996)
- Lefebvre, Charles (1960), "Douai", *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, tome xiv. Paris, 703-732.
- Lefebvre, Ferdinand J. M. (1856), "Notice sur l'ancienne Faculté de Médecine de Louvain et spécialement sur Jean Walter Viringus", *Annuaire de l'Université Catholique de Louvain* 20: 228-244
- Le Glay, André-Joseph-Ghislain (1849), *Cameracum christianum ou histoire ecclésiastique du Diocèse de Cambrai...*Lille.
- (1856), *Revue des Opera diplomatica de Miraeus, sur les titres reposant aux archives départementales du Nord, à Lille*. Bruxelles [Publications de la Commission Royale d'Histoire, Série in-octavo]
- Les Successeurs de Jean Bellegambe* (1981), [catalogue d'exposition, Douai: Musée de la Chartreuse]
- Lestringant, Frank (1994), "La promenade au jardin ou la peinture spirituelle du Père Richeome", in J.-P. Guillerme (ed.), *Récits/Tableaux*. Lille, 81-102.
- Lipsius en Leuven*, voir Tournoy E.A. (ed.).
- L'Université de Douai, 1560-1790* (1960) [catalogue d'exposition, Douai: Musée de la Chartreuse]

- Lipse, Juste (1976 –), *Correspondance : Iusti Lipsi Epistolae, pars I* et sqq. Bruxelles.
- Magnien, Michel (1996), “Montaigne et Juste Lipse : une double méprise?” in C. Mouchel (ed.), *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*. Paris, 423-452.
- Meerhoff, Kees (2005), “Galland contre Ramus: la dignité du philologue”, in *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, Romanica Gandensia 32. Genève, tome II, 495-52
- Molanus, Joannes (1996), *Traité des saintes images...*, introd., trad., notes par F. Boespflug, O. Christin, B. Tassel. Paris, 2 vols.
- Mouchel, Christian (ed.) (1996), *Juste Lipse (1547-1606) en son temps. Actes du colloque de Strasbourg, 1994*. Paris.
- Mulsow, Martin (1996), “Die wahre peripatetische Philosophie in Deutschland”. Melchior Goldast, Philipp Scherb und die akroamatische Tradition der Alten”, in: H. Schmidt-Glintzer (ed.), *Fördern und Bewahren. Studien zur europäischen Kulturgeschichte der frühen Neuzeit. Festschrift für Günter Findel*. Wiesbaden, 49-77.
- (2001) , “Gelehrte Praxiken politischer Kompromittierung. Melchior Goldast und Lipsius’ Rede *De duplici Concordia* im Vorfeld der Entstehung der protestantischen Union”, in H. Zedelmaier et M. Mulsow (ed.), *Die Praxiken der Gelehrsamkeit in der Frühen Neuzeit*. Tübingen, 307-347
- Oudhof, Gerardus (1730-1733), *Levensbeschryving van beroemde en geleerde mannen...* 6 vol. Amsterdam.
- Papy, Jan (1992), “Une imitation de Catulle 4: la *Dedicatio pennæ Iusti Lipsi* de François de Montmorency”, *Les Études Classiques* 60/3: 253-261.
- (1996), “La poésie de Juste Lipse: esquisse d’une évaluation critique de sa technique poétique”, in C. Mouchel (ed.), *Juste Lipse (1547-1606) en son temps*. Paris, 163-214
- (1996), “Giusto Lipsio e la superstizione”, in Luisa Rotondi Secchi Tarugi (ed.), *L’Uomo e la Natura nel Rinascimento*. Milan, 445-456.
- (2003), “Inleiding”, in Jan Papy (ed. et trad.), *Henricus Jonghen, Marianum Hasletum*. Hasselt.
- Pasture, Alexandre (1925), *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1633), principalement d’après les Archives de la Nonciature et de Visite ad limina*. (Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d’histoire et de philologie, 2e série, 3). Louvain.
- Platelle, Henri et Denis Clauzel (1989), *Histoire des provinces françaises du Nord*, tome II: *Des principautés à l’empire de Charles V (900-1519)*. Dunkerque.
- Polman, Pontien (1932), *L’élément historique dans la controverse religieuse du XVIe siècle*. Gembloux.

- Poncelet, S.J., Alfred (1927), *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les anciens Pays-Bas: établissement de la Compagnie de Jésus en Belgique et ses développements jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle*, Mémoires de l'Académie Royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, 2e série, tome 21/1. Bruxelles.
- Potez, Henri (1897), *Qualis floreret apud Duacenses res poetica, gallice scripta, quum universa schola a Philippo Secundo condita vigere inciperet (1576-1633)* [Thèse Faculté des Lettres, Paris]. Douai.
- Rouche, Michel (dir.) (1998), *Histoire de Douai*. Condé-sur-l'Escaut.
- Schmidt, Albert-Marie (1954), "Loys du Gardin. Médecin, humaniste et poète douaisien (1572-1633)", *Revue du Nord* 36, n°141: 201-208
- Tournoy, Gilbert, Papy, Jan et De Landtsheer, Jeanine (eds.) (1997), *Lipsius en Leuven*, Supplementa Humanistica Lovaniensia 13. Louvain.
- Van de Velde, A. J. J. (1947), *Het Epitome van Vesalius en zijn drie Nederlandsche uitgaven*, Verhandelingen der Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België, 9/1. Bruxelles.
- Van Ham, Wilhelmus Adriaan (2000), *Macht en gezag in het Markizaat. Een politiek-institutionele studie over stad en land van Bergen op Zoom (1477-1583)*. Hilversum.
- Van Houdt, Ton et Papy, Jan (1999), "Modestia, Constantia, Fama. Towards a Literary and Philosophical Interpretation of Lipsius's *De Calumniæ oratio*", in G. Tournoy, J. de Landtsheer et J. Papy (eds.), *Iustus Lipsius Europæ lumen et columen*, Supplementa Humanistica Lovaniensia 15. Louvain, 186-220.
- Verstegen, Richard (1587) , *Theatrum crudelitatum hæreticorum nostri temporis*. Anvers.
- Van Sull, S.J., Charles (1930), *Léonard Lessius de la Compagnie de Jésus (1554-1623)*. Museum Lessianum, section théologique, 21. Louvain.
- Vielberg, Meinolf (1997), "Justus Lipsius en Jena", in *Justus Lipsius (1547-1606) en het Plantijnse Huis* [Catalogue de l'exposition au Musée Plantin-Moretus à Anvers]. Anvers, 53-62.
- 550 jaar Universiteit Leuven* (1976) [Catalogue de l'exposition tenue au Musée Municipal de Louvain]. Louvain.
- Walter, Axel E. (2004), *Späthumanismus und Konfessionspolitik. Die europäische Gelehrtenrepublik um 1600 im Spiegel der Korrespondenzen Georg Michael Lingelsheims*. Tübingen.
- Wilcox, F. (1929), *L'introduction des décrets du concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liège*, Recueil de travaux publiés par les membres de Conférences d'histoire et de philologie, 2e série, 14. Louvain.